

# TUNISIE



# BULLETIN DE CONJONCTURE ECONOMIQUE

Equité et efficacité du  
système fiscal Tunisien

Automne 2024



**LA BANQUE MONDIALE**

BIRD • IDA | GROUPE DE LA BANQUE MONDIALE

Moyen-Orient et Afrique du Nord



# Tunisie Bulletin de Conjoncture Économique

Équité et efficacité du système fiscal Tunisien

Automne 2024



Région Moyen-Orient et Afrique du Nord

© 2024 Banque internationale pour la reconstruction et le développement/La Banque mondiale  
1818 H Street NW  
Washington, DC 20433  
Téléphone : 202-473-1000

Cet ouvrage a été établi par les services de la Banque mondiale avec la contribution de collaborateurs extérieurs. Les observations, interprétations et opinions qui y sont exprimées ne reflètent pas nécessairement les vues de la Banque mondiale, de son Conseil des Administrateurs ou des pays que ceux-ci représentent.

La Banque mondiale ne garantit pas l'exactitude des données citées dans cet ouvrage. Les frontières, les couleurs, les dénominations et toute autre information figurant sur les cartes du présent ouvrage n'impliquent de la part de la Banque mondiale aucun jugement quant au statut juridique d'un territoire quelconque et ne signifient nullement que l'institution reconnaît ou accepte ces frontières.

Rien de ce qui figure dans le présent ouvrage ne constitue ni ne peut être considéré comme une limitation des privilèges et immunités de la Banque mondiale, ni comme une renonciation à ces privilèges et immunités, qui sont expressément réservés.

#### **Droits et autorisations**

Le contenu du présent rapport fait l'objet de droits d'auteur. La Banque mondiale encourageant la diffusion de ses connaissances, ce rapport peut être reproduit, intégralement ou en partie, à des fins non commerciales, à condition que l'attribution de ce travail à la Banque mondiale soit pleinement respectée.

Pour tous renseignements sur les droits et licences, s'adresser au Service des publications de la Banque mondiale : World Bank Publications, The World Bank Group, 1818 H Street NW, Washington, DC 20433, USA ; courriel : [pubrights@worldbank.org](mailto:pubrights@worldbank.org).

Photos de couverture utilisées avec la permission de Ladjimi/Shutterstock (haut), Grabowski Foto/Shutterstock (centre gauche), Alex Cimbali/Shutterstock (centre droit), et RecCameraStock/Shutterstock (bas).

Conception de la mise en page : The Word Express, Inc

# TABLE DES MATIÈRES

Acknowledgements	vii
List of acronyms	ix
Résumé exécutif	xi
Executive Summary	xvi
موجز تنفيذي	xix

## Partie A : Développements économiques récents 1

1. L'économie tunisienne n'a pas repris de son élan en 2024 après avoir stagné en 2023 dans un contexte de sécheresse persistante, d'une demande limitée et de conditions de financement difficiles 1
2. Le ralentissement actuel de l'économie s'inscrit dans le contexte d'un déclin à long terme de la croissance, exacerbé après 2010 5
3. Des prix mondiaux plus favorables ont entraîné une réduction du déficit du compte courant, allégeant ainsi une partie de la pression sur le financement extérieur. 5
4. La dépendance croissante de la Tunisie vis-à-vis des sources nationales pour combler le déficit de financement extérieur pourrait présenter des risques à moyen terme pour la stabilité de la monnaie et des prix. 8
5. L'augmentation du financement intérieur de la dette publique a accru le lien entre l'État et les banques, ainsi que l'éviction du secteur privé. 10
6. L'inflation a continué de baisser d'une manière modérée, bien qu'elle reste supérieure à la moyenne pré-Covid, notamment pour les produits alimentaires, ce qui a incité le gouvernement à augmenter le salaire minimum 11
7. Le budget continue d'être sous pression car la faible croissance affecte les recettes fiscales. 13
8. En supposant que les conditions de sécheresse s'atténuent, nous prévoyons un rebond modéré de la croissance en 2024–25, mais les perspectives économiques restent incertaines. 14

## Partie B : Rendre le système fiscal plus équitable et plus efficace 17

- Résumé 17

### Liste des figures

- Figure 1 L'économie tunisienne reste insaisissable 2
- Figure 2 La Tunisie diverge de ses pairs régionaux 2

Figure 3	La reprise de l'agriculture a été modeste après la baisse de 2023	2
Figure 4	Les hydrocarbures, l'habillement et la construction ont contribué à freiner la croissance au premier semestre 2024	2
Figure B1	Les apports d'eau aux barrages demeurent inférieurs à la moyenne historique (millions de mètres cubes)	3
Figure 5	Taux d'activité (légèrement) en baisse, chômage (légèrement) en hausse	4
Figure 6	L'économie a recommencé à créer des emplois après les pertes du second semestre 2023	4
Figure 7	La Tunisie dans le piège des pays à revenu intermédiaire ?	4
Figure 8	Les taux d'investissement et d'épargne ont diminué, en particulier après 2010	4
Figure 9	L'agriculture et les industries mécaniques ont contribué à la modération du déficit commercial des marchandises en 2024.	6
Figure 10	La hausse des prix à l'exportation et la baisse des prix à l'importation ont entraîné une réduction du déficit commercial.	7
Figure 11	Les principaux produits d'exportation et d'importation mettent en évidence l'amélioration des termes de l'échange en 2024	7
Figure 12	Le déficit commercial ainsi que les recettes touristiques ont contribué à réduire le déficit du compte courant au cours des dernières périodes	9
Figure 13	Les flux limités d'IDE, de portefeuille et de capitaux exerce une pression sur le financement des besoins extérieurs de la Tunisie	9
Figure 14	Les réserves se sont redressées après la chute du début 2024 tandis que le dinar est resté stable	10
Figure 15	La Tunisie s'appuie de plus en plus sur le financement intérieur de la dette (Dettes intérieure, % de la dette totale et millions de dollars TD)	11
Figure 16	La part des créances nettes du gouvernement dans le total des crédits continue d'augmenter (et s'accélère) alors que la croissance des créances sur l'économie faiblit.	11
Figure 17	Les crédits à l'Office Des Céréales ont triplé depuis 2019	11
Figure 18	L'inflation a commencé à baisser en 2023 et se rapproche désormais de sa moyenne pré-covid.	12
Figure 19	Le taux d'intérêt réel est à son plus haut niveau depuis mars 2021	12
Figure 20	Le salaire minimum a été inférieur à l'inflation et au salaire du secteur privé pendant de nombreuses années.	13
Figure 21	Les recettes fiscales ont été inférieures aux attentes au cours des huit premiers mois de 2024 (Pourcentage de variation d'une année sur l'autre).	13
Figure 22	La Tunisie collecte plus de recettes fiscales que ses pairs économiques	18
Figure 23	L'écart entre les dépenses publiques et les recettes fiscales s'est creusé au fil du temps	18
Figure B2	L'augmentation de l'impôt sur les sociétés en 2014 pour les sociétés offshore n'a pas eu d'impact sur les revenus des sociétés	19
Figure B3	Le label start-up a augmenté l'emploi.	20
Figure 24	L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été le moteur de la croissance des recettes fiscales	21
Figure 25	La Tunisie s'appuie davantage que d'autres pays sur la fiscalité des revenus du travail	21
Figure 26	Le système fiscal tunisien crée un écart entre le coût du travail pour l'employeur et le salaire perçu par l'employé	22

Figure 27	L'économie informelle relativement importante de la Tunisie . . . . .	23
Figure 28	La Tunisie impose légèrement les plus-values. . . . .	24
Figure 29	La Tunisie impose différemment les différentes options d'épargne . . . . .	24
Figure 30	La Tunisie taxe beaucoup moins les revenus du capital que ceux du travail . . . . .	24
Figure 31	La Tunisie a moins réduit son intensité carbone du PIB que les autres pays. . . . .	25

### Liste des encadrés

Encadré 1	Pourquoi l'agriculture n'a récupéré que partiellement les pertes de 2023 . . . . .	3
Encadré 2	Sortir de la « La trappe des pays à revenu intermédiaire : quelques leçons du rapport sur le développement dans le monde 2024. . . . .	5
Encadré 3	Progrès récents dans le développement du programme des énergies renouvelables en Tunisie. . . . .	7
Encadré 4	L'histoire de deux incitations fiscales accordées aux entreprises. . . . .	19

### Liste des tableaux

Tableau 1	Principaux indicateurs macroéconomiques, 2020–26. . . . .	16
-----------	---	----





# ACKNOWLEDGEMENTS

**L**e bulletin de conjoncture économique rend compte des principales évolutions et politiques économiques récentes en Tunisie à la lumière des défis plus larges du développement du pays. Le rapport s'adresse à un large public, notamment aux décideurs politiques, aux chefs d'entreprise, aux acteurs des marchés financiers et à la communauté des analystes et professionnels travaillant en/sur la Tunisie. Le Bulletin de conjoncture pour la Tunisie est le fruit du travail de la section Afrique du Nord et Moyen-Orient du pôle d'expertise en Macroéconomie, commerce et investissement (MTI) du Groupe de la Banque mondiale.

Chaque numéro comprend une section sur les développements économiques récents et une discussion sur les perspectives économiques, suivie d'une section spéciale s'appuyant sur les analyses récentes de la Banque mondiale sur la Tunisie. Le rapport a été initialement publié en anglais sous le titre «Equity and Efficiency of Tunisia Tax System» et a été publié pour la première fois en 2024. En cas de divergence, la version originale en langue anglaise prévaut.

Ce numéro a été préparé par une équipe dirigée par Massimiliano Cali (Économiste Senior, MTI) et Mohamed Habib Zitouna (Consultant, MTI). L'équipe comprend également: Jawhar Abidi (Consultant, MTI), Riadh Ammari (Spécialiste en communications, External Affairs), Asma Bouraoui Khouja (Officier des opérations senior, Bureau Tunisie), Mhamed Ben Salah et Fatma Marrakchi Charfi (Consultants,

MTI). Le rapport a aussi bénéficié de commentaires de Aziz Ben Ghacem (Spécialiste senior en protection, SPJ), Christian Berger (Économiste senior en Agriculture, Agriculture), Yosra Bouaziz (Spécialiste en Agriculture, Agriculture), Rim Kanzari (Spécialiste senior en gouvernance, GOV), Amira Klibi (Spécialiste senior en énergie, Energy), Montserrat Pallares-Miralles (Economiste Senior, SPJ) et Clelia Rontoyanni (Responsable de pôle, GOV). Ce numéro a été préparé sous la direction de Moustapha Ndiaye (Directeur pays, MNC01), Eric Le Borgne (Responsable de pôle, MTI), Alexandre Arrobbio (Représentant résident, Tunisie) et Abdoulaye Sy (Chef du Programme, EFI).

Les constatations, interprétations et conclusions exprimées dans ce rapport sont celles du personnel de la Banque mondiale et ne reflètent pas nécessairement les points de vue des membres du Conseil d'administration de la Banque Mondiale ou des pays qu'ils représentent. Pour des informations sur la Banque mondiale et ses activités en Tunisie, veuillez visiter le site : <https://www.worldbank.org/en/country/tunisia> (anglais) ou <https://www.albankaldawli.org/ar/country/tunisia> (Arabe).

Pour toute question ou observation sur le contenu de cette publication, veuillez contacter Massimiliano Cali ([mcali@worldbank.org](mailto:mcali@worldbank.org)) ou Eric Le Borgne ([eleborgne@worldbank.org](mailto:eleborgne@worldbank.org)). La date limite pour la prise en compte des données et la préparation des prévisions est le 30 octobre 2024.



# LISTE DES ACRONYMES

---

BCT	Banque Centrale de Tunisie (Central Bank of Tunisia)	MW	Megawatt
BNA	Banque Nationale Agricole (National Agricultural Bank, Tunisia)	OECD	Organisation for Economic Co-operation and Development
CAD	Current Account Deficit	OdC	Office Des Céréales (Grain Office, Tunisia)
CBAM	Carbon Border Adjustment Mechanism	ONAGRI	Observatoire National de l'Agriculture (National Observatory of Agriculture, Tunisia)
CIT	Corporate Income Taxation	PIT	Personal Income Taxation
CPI	Consumer Price Index	SOE	State-Owned Enterprise
EU	European Union	SSC	Social Security Contributions
FDI	Foreign Direct Investment	TD	Tunisian Dinar
GDP	Gross Domestic Product	UGTT	Union Générale Tunisienne du Travail (General Tunisian Labor Union)
GW	Gigawatt	USD	United States Dollar
INS	Institut National de la Statistique (National Institute of Statistics, Tunisia)	VAT	Value Added Tax
LAC	Latin America and the Caribbean	WDR	World Development Report
METRs	Marginal Effective Tax Rates		



# RÉSUMÉ EXÉCUTIF

## **L'économie tunisienne fait face à des défis en raison de la sécheresse persistante, d'une demande limitée et de conditions de financement restreintes**

L'économie tunisienne n'a pas suffisamment rebondi au premier semestre 2024, enregistrant une croissance de 0,6 % en glissement annuel après une croissance nulle en 2023. D'ici la fin de 2024, la Tunisie devrait être le seul pays de la région dont le PIB réel restera inférieur au niveau pré-pandémique. La reprise modeste de l'agriculture combinée aux pertes dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'habillement et de la construction a freiné la croissance économique au premier semestre 2024. Des précipitations inférieures à la moyenne ont continué de limiter la croissance de l'agriculture, qui n'a récupéré qu'un tiers des pertes importantes subies au cours du premier semestre 2023. D'autres secteurs clés ont connu des difficultés. L'habillement a perdu du terrain en raison de la baisse de la demande du principal marché d'exportation de la Tunisie, l'Union européenne, la production de pétrole et de gaz continue de décroître, et ce depuis environ dix ans, en raison de l'absence de nouveaux investissements, et le secteur de la construction a été affecté par une demande locale limitée et un environnement de financement externe restreint.

Le niveau de la croissance a impacté les indicateurs du marché du travail au premier semestre de

l'année. Le taux de chômage a légèrement augmenté pour atteindre 16 % au second trimestre, ce qui représente la sixième augmentation consécutive en glissement annuel, tandis que le taux de participation à la population active a quelque peu reculé, se situant désormais à 1,5 point de pourcentage en dessous de son niveau pré-pandémique.

## **Le ralentissement actuel de l'économie s'inscrit dans un contexte de baisse à long terme de la croissance, notamment après 2010**

Alors que l'économie tunisienne a connu une croissance similaire à celle des pays à revenu intermédiaire supérieur dans les années 1970 et 1980, elle a commencé à diverger pendant les années 1990, une tendance qui s'est renforcée pendant les années 2000 et plus encore après 2010. Ce ralentissement de la croissance est cohérent avec ce que l'on appelle le « la trappe des pays à revenu intermédiaire », c'est-à-dire la tendance des pays à voir leur taux de croissance décliner une fois qu'ils atteignent un niveau de revenu intermédiaire. Le déclin de la croissance économique en Tunisie a été associé à une baisse marquée des taux d'investissement et d'épargne, en particulier après 2010. La baisse des investissements limite généralement la capacité d'un pays à importer des technologies modernes et à les diffuser à un niveau national. C'est un élément clé de la tran-

sition vers un niveau de revenu intermédiaire supérieur, selon le Rapport sur le Développement dans le Monde 2024 de la Banque mondiale.

### **Des prix mondiaux plus favorables ont contribué à réduire le déficit du compte courant, allégeant ainsi une partie de la pression sur le financement extérieur**

Le déficit commercial de la Tunisie a continué de s'améliorer en 2024, enregistrant une baisse de 3,4% au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023 (7,8% du PIB contre 8,8% en 2023). Cette amélioration est due une fois de plus à l'évolution favorable des prix internationaux, les prix moyens à l'importation ayant baissé de 16% en glissement annuel, alors que les prix des exportations ont augmenté de 4 % au premier semestre 2024. En revanche, le déficit énergétique s'est encore creusé malgré des prix plus favorables, en raison d'une baisse continue de la production intérieure, et a représenté 62,9 % du déficit commercial des marchandises au cours des huit premiers mois de l'année 2024 (contre 53,4 % en 2023).

La réduction du déficit commercial, conjugué à la croissance continue des exportations touristiques (+7,0 % en glissement annuel à fin septembre), ont permis de réduire le déficit du compte courant (DCC). Ces facteurs ont compensé l'augmentation de 9,2 % des intérêts sur la dette extérieure au premier semestre 2024, ramenant le DCC à 1,4 % du PIB, contre 2,0 % du PIB au cours de la même période en 2023. Si la baisse du DCC allège la pression sur les besoins de financement extérieur, ces derniers restent importants notamment en raison du poids du service de la dette souveraine.

### **La dépendance croissante de la Tunisie aux ressources domestiques pour combler le déficit de financement extérieur pourrait présenter des risques à moyen terme pour la stabilité de la monnaie et des prix**

La Tunisie continue de dépendre du financement souverain pour couvrir ses besoins de financement extérieur, alors que d'autres sources de financement sont soit inaccessibles (financement privé international) soit ne couvrant qu'une faible part des besoins de financement extérieur, comme c'est le cas des investissements directs étrangers (IDE), des flux de portefeuille et du compte de capital. Alors que le financement souverain se réduit (au premier semestre 2024, il couvre seulement 6,7 % des besoins de financement extérieur budgétaire pour 2024, contre 32,5 % durant la même période en 2023), le gouvernement s'est tourné vers des sources domestiques pour combler ses besoins extérieurs. La principale source était le financement monétaire, autorisé par une loi adoptée en février 2024, permettant à la Banque centrale (BCT) de financer le budget jusqu'à 7 milliards de dinars tunisiens (4 % du PIB) en 2024, y compris en utilisant ses réserves. Malgré leur utilisation pour le remboursement de la dette, les réserves de change se sont avérées résilientes jusqu'à présent, aidant à stabiliser le dinar. Cependant, le recours continu au financement monétaire des besoins extérieurs présente des risques pour la monnaie et pour la stabilité des prix. En octobre 2024, les députés ont proposé une modification de la loi régissant la banque centrale afin de faciliter sa contribution au financement du budget de l'Etat.

### **Le rôle croissant du financement domestique de la dette publique soulève des questions concernant l'effet d'éviction sur le secteur privé**

La part de la dette intérieure dans la dette totale du gouvernement central est passée de 29,7 % en 2019 à 51,5 % en juin 2024. Le recours soutenu aux financements domestiques pour financer la dette publique continue de limiter le financement du secteur privé et de l'économie dans son ensemble. Au cours des 24 derniers mois jusqu'en mai 2024, l'exposition du secteur bancaire au budget de l'Etat a augmenté à un taux annuel de 30 %, tandis que le crédit à l'économie a diminué à un taux annuel de 3,8 %.

### **L'inflation ralentit progressivement, bien que demeurant au-dessus de la**

## **moyenne pré-Covid19, en particulier pour les produits alimentaires, incitant le gouvernement à relever le salaire minimum garanti**

L'inflation a continué de ralentir depuis les pics de février 2023, atteignant 6,7 % en septembre le taux le plus bas depuis janvier 2022. Cette baisse s'explique par la réduction des prix mondiaux et la demande intérieure limitée. Avec une inflation en baisse et un taux directeur stable de la Banque centrale (à 8 %), le taux d'intérêt nominal en août était le plus élevé depuis 3 ans. Cependant, l'inflation alimentaire reste plus élevée et supérieure à sa moyenne d'avant Covid, la sécheresse et la compression des importations ayant réduit l'offre sur les marchés alimentaires nationaux. Ceci représente un défi important, en particulier pour les ménages à faible revenu, pour lesquels l'alimentation constitue une part relativement plus importante des dépenses. Cherchant à protéger le pouvoir d'achat des travailleurs à faible revenu, le gouvernement a relevé le salaire minimum garanti de 7%, en fonction de l'inflation en 2024. C'est la première fois depuis 2019 que le salaire minimum ne baisse pas en termes réels.

## **Le budget de l'Etat reste sous pression alors que la croissance modérée affecte les recettes fiscales**

Les recettes fiscales ont augmenté de 10 % au cours des six premiers mois de 2024 par rapport à la même période de 2023. Il s'agit d'une augmentation moins importante que celle projetée dans la loi de finances 2024 (16 %). La croissance réduite des impôts indirects, notamment de la TVA (5 %) et des droits de douane (4 %), reflétant probablement le ralentissement de la croissance, a pesé sur la croissance globale des recettes fiscales, qui a toutefois été supérieure à sa valeur de la même période en 2023 (7 %), et supérieure aussi au taux d'inflation.

La compression de la masse salariale dans le secteur public a permis d'équilibrer le budget sur une base de trésorerie au premier semestre de l'année, malgré les modestes performances fiscales. Inverser la baisse des dépenses publiques en capital en

réorientant autrement les dépenses courantes moins productives reste essentiel pour relancer la croissance économique.

## **En supposant que les conditions de sécheresse s'atténuent, nous prévoyons une reprise modérée de la croissance en 2024-25, mais les perspectives économiques restent incertaines**

Nous prévoyons une croissance économique de 1,2 % en 2024, inférieure à nos prévisions précédentes, en raison de la sécheresse et des conditions de financement externe qui continuent d'affecter les secteurs clés en 2024, notamment l'agriculture, l'agro-industrie et la construction. En outre, la demande extérieure limitée ainsi que le besoin de réformes économiques limitent encore davantage les perspectives de croissance. Parallèlement, la croissance du secteur agricole devrait prendre de l'élan au cours du second semestre de 2024. La croissance devrait augmenter modérément pour atteindre une moyenne de 2,3 % en 2025-26, bien que les prévisions soient soumises à des risques de baisse importants, liés aux conditions de financement, à la demande extérieure et à la sécheresse. Même si la situation macroéconomique devrait se stabiliser, les finances publiques et la position extérieure de la Tunisie resteront vulnérables en l'absence de financements extérieurs suffisants. Le financement des déficits nécessitera une augmentation significative des moyens extérieurs face au remboursement important de la dette à court terme.

## **Bien que la Tunisie ait réussi à collecter un niveau relativement élevé de recettes fiscales, le système fiscal pourrait être plus équitable et plus efficace**

Bien que les recettes fiscales soient insuffisantes pour couvrir les dépenses, la Tunisie collecte proportionnellement plus de recettes fiscales que la plupart de ses pairs. Les recettes fiscales ont augmenté plus vite que l'économie au cours des deux

dernières décennies, principalement grâce à la croissance de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPP). En revanche, l'impôt sur les sociétés a diminué en proportion des recettes totales et du PIB, en raison de la réduction du taux d'imposition légal. Cependant, une nouvelle analyse de la Banque mondiale en Tunisie suggère que cette baisse pourrait ne pas être efficace pour accroître l'investissement et l'emploi.

En partie du fait de la réduction de l'impôt sur les sociétés, la politique fiscale a progressivement déplacé le fardeau de l'impôt direct du capital vers les revenus du travail. La charge fiscale sur le revenu de la main-d'œuvre est alourdie par le rôle prépondérant que jouent les cotisations de sécurité sociale dans le système fiscal tunisien. Même si l'impôt sur le revenu des personnes physiques est progressif, la charge fiscale sur le revenu salarial est relativement élevée y compris pour les faibles revenus en raison de la structure des cotisations de sécurité sociale et des déductions. Cela augmente le coût du travail pour les employeurs, ce qui limite leur incitation à embaucher

de la main-d'œuvre (du moins formellement) et réduit la progressivité du système fiscal. En même temps, l'impôt sur le revenu du capital bénéficie de plusieurs concessions et exonérations de diverses sources, ce qui réduit sa contribution aux recettes fiscales. Adoptant cette structure fiscale, le taux effectif d'imposition de la main-d'œuvre en Tunisie est beaucoup plus élevé que celui du capital, et l'écart est le plus élevé parmi les pays en développement selon de nouvelles données. Comme les revenus des individus les plus riches proviennent principalement des revenus du capital, tandis que ceux des individus les moins riches dépendent davantage des revenus de la main-d'œuvre, le taux effectif d'imposition du travail plus élevé par rapport au capital est susceptible d'alimenter les inégalités de revenu.

Rétablir l'équilibre entre la fiscalité des revenus de la main-d'œuvre et celle du capital tout en utilisant plus efficacement la fiscalité indirecte — y compris par l'introduction d'une taxe carbone étendue — pourrait accroître l'efficacité et l'équité du système fiscal tunisien.

# EXECUTIVE SUMMARY

## **The Tunisian economy is stagnating amidst a persistent drought, limited demand and tight financing conditions**

The Tunisian economy did not gain momentum in the first half of 2024, when it grew by 0.6 percent on an annual basis after the zero growth in 2023. By the end of 2024, Tunisia is expected to be the only country among its regional peers with real GDP still below pre-pandemic level. The modest recovery of agriculture along with losses in oil and gas, garments and construction sectors dragged the growth of the economy in the first half of 2024. Below average rainfall continued to limit the growth of agriculture, which recovered only a third of the large losses experienced during the first half of 2023. Other key sectors suffered as well. Garments lost ground due to the declining demand of Tunisia's main export market, the European Union; oil and gas production continued a decade-long decline due to the lack of new investments and construction was affected by the limited domestic demand and by the difficult external financing environment.

The growth stagnation translated into declining labor market indicators in the first half of the year. The unemployment rate grew slightly, reaching 16 percent in Q2, the 6<sup>th</sup> consecutive year-on-year increase, and the labor force participation rate declined somewhat and is now 1.5 percentage point lower than its pre-Covid level. The current slowdown in growth comes in the context of a secular decline in investment and savings, aggravated after 2010.

## **The current slowdown of the economy comes in the context of a long-term decline in growth, aggravated after 2010**

While the Tunisian economy grew at a similar pace of upper-middle income countries throughout the 1970s and 1980s, it started to diverge in the 1990s, a trend that was reinforced in the 2000s and more so after 2010. This secular slowdown in growth is consistent with the so-called 'middle-income trap', i.e. the tendency of countries to reduce their growth rate once they reach the middle-income status. The decline in economic growth in Tunisia has been associated with a marked decrease in investment and saving rates, particularly after 2010. Lower investments typically constrain a country's ability to bring modern technologies from abroad and diffuse them domestically. That is a key element to transition towards upper-middle income status, according to the evidence in the 2024 World Bank's World Development Report.

## **More favorable global prices drove the reduction in the current account deficit easing some of the pressure on external financing**

Tunisia's merchandise trade deficit continued to improve in 2024, declining by 3.4 percent during the first nine months of 2024 compared to the same period in 2023 (7.8 percent of GDP against 8.8 percent in 2023). The



improvement was driven again by favorable changes in international prices, with average import prices declining by 16 percent on an annual basis and export prices increasing by 4 percent in the first half of 2024. Conversely, the energy deficit widened further despite more favorable prices amidst continued decline in domestic production, and accounted for 62.9 percent of the merchandise trade deficit in the first 8 months of 2024 (up from 53.4 percent a year earlier).

The narrowing trade deficit along with the continued growth of tourism exports (+7.0 percent on annual basis as of the end of September) lowered the current account deficit (CAD). These factors compensated the 9.2 percent increase in interest payment on foreign debt in the first half of 2024, bringing down the CAD to 1.4 percent of GDP, from 2.0 percent of GDP in the same period in 2023. While the lower CAD eases the pressure on external financing needs, the latter remain significant especially due to the burdensome sovereign debt service.

### **Tunisia's increasing reliance on domestic sources to fill the external financing gap could present medium-term risks to currency and price stability**

Tunisia continues to depend on sovereign financing to cover its external financing needs as other sources of funding are either inaccessible (international private financing) or cover only a small share of the external financing needs, as is the case for foreign direct investments (FDI), portfolio and capital account flows. As sovereign financing is shrinking (in the first half of 2024 it covered only 6.7 percent of budgetary external financing needs for 2024, vis-à-vis 32.5 percent in the same period in 2023), the government has turned to domestic sources to cover its external needs. The main source was monetary financing, using a bill approved in February 2024 authorizing the central bank (BCT) to finance the budget up to TD 7 billion (4 percent of GDP) in 2024 including using its reserves. In October 2024, members of parliament proposed amending the Central Bank law with a view to increasing its involvement in state budget financing. Despite their use for debt repayment, foreign reserves have

proven resilient so far, helping to stabilize the Dinar. However, the continued use of monetary financing of the external needs presents risks for currency and price stability. In October 2024, members of Parliament proposed amending the Central Bank law to facilitate its financing of the public budget.

### **The rising role of domestic financing of the public debt raises concerns on the crowding out of the private sector**

The share of domestic debt in total central government debt increased from 29.7 percent in 2019 to 51.5 percent in June 2024. The sustained use of local funding to finance public debt continues to crowd out the financing to the private sector and to the overall economy. In the last 24 months through May 2024 the banking sector's exposure to the budget grew at an annual rate of 30 percent, as credit to the rest of the economy decreased at an annual rate of 3.8 percent.

### **Inflation continued to moderate, although it remains above the pre-Covid average, particularly for food, prompting the government to raise the minimum wage**

Inflation continued to moderate since the peaks of February 2023, reaching 6.7 percent in September 2024, the lowest level since January 2022. The reduction came on the back of lower global prices and limited domestic demand. With declining inflation and a stable Central Bank policy rate (at 8 percent), the nominal interest rate in August was the highest in 3 years. However, food inflation is still higher and above its pre-Covid average, as the drought and import compression reduced the supply in domestic food markets. This presents a significant challenge particularly for lower income households, for which food accounts for a relatively greater share of expenditures. Seeking to protect the purchasing power of lower income workers, the government raised the guaranteed minimum wage by 7 percent, in line with inflation in 2024. This is

the first time since 2019 that the minimum wage does not decline in real terms.

### **The budget continues to be under pressure as the limited growth affects tax revenues**

Tax revenues grew by 10 percent in the first six months of 2024 compared to the same period in 2023. That is a less robust increase than projected in the 2024 Budget Law (16 percent). The reduced growth of indirect taxes, particularly VAT (5 percent) and customs (4 percent), likely reflecting the growth slowdown, weighed down on the overall tax revenue growth, which however was higher than that in the same period in 2023 (7 percent), as well as the inflation rate.

The compression of the public wage bill growth allowed the balancing of the budget on a cash basis in the first half of the year despite the modest tax performance. Reversing the decline in public capital expenditures by re-orienting less productive recurrent expenditures continues to be key to revive economic growth.

### **Assuming drought conditions ease, we expect a moderate growth rebound in 2024-25, but economic prospects remain uncertain**

We expect the economy to grow by 1.2 percent in 2024, below our previous forecasts, as the drought and challenging external financing conditions have continued to affect key sectors in 2024, including agriculture, agro-industry and construction. In addition, limited external demand along with the lack of economic reforms further limit growth prospects. At the same time, the agricultural sector is expected to gain some momentum in the second half of 2024. Growth is projected to moderately increase to an average of 2.3 percent in 2025–26, although the forecasts are subject to significant downside risks, related to financing conditions, external demand and the drought. While the macro situation is expected to stabilize, Tunisia's public finance and external position will remain vulnerable in the absence of sufficient external financing. The financing of the deficits will require a significant

scale-up of the external financing in the face of the significant debt reimbursement in the near term.

### **While Tunisia collects a relatively high level of tax revenues, the tax system could be fairer and more efficient**

Albeit insufficient to cover expenditures, Tunisia collects proportionately more tax revenues than most of its peers. Tax revenues have risen faster than the economy in the past two decades, mainly driven by the growth of personal income taxation. At the same time, corporate income tax declined as a share of total revenues and of GDP driven by reductions in the statutory tax rate. However new World Bank analysis in Tunisia suggests that this decline may not be effective in increasing investment and employment.

Partly because of the reduction in corporate taxes, tax policy has progressively shifted the burden of direct taxation from capital to labor income. The tax burden on labor income is made heavier by the outsized role that social security contributions play in the Tunisia tax system. While the personal income tax is progressive, the tax burden on wage income is relatively high even at low-income levels because of the structure of social security contributions and of the deductions. This raises the cost of labor for employers, limiting their incentives to hire labor (formally at least), and reduces the progressivity of the tax system. At the same time, capital income tax benefits from several concessions and exemptions on various sources, which reduce its contribution to tax revenues. As a result of this tax structure, Tunisia's effective tax rate on labor is much higher than on capital, and the difference is the highest among developing countries according to new data. As richer individuals earn predominantly capital income, while less wealthy individuals rely more on labor income, the higher effective tax rate on labor relative to capital is likely to fuel income inequality.

Redressing the balance between labor and capital income taxation, while using more effectively indirect taxes—including through a wide-ranging carbon tax—could increase the efficiency and the fairness of Tunisia's tax system.



# موجز تنفيذي

**يواجه الاقتصاد التونسي تحديات تتمثل في جفاف مستمر وطلب محدود وظروف تمويل صعبة، ما يؤدي إلى تباطؤ النمو الاقتصادي.**

لم يكتسب الاقتصاد التونسي زخماً في النصف الأول من 2024، حيث حقق نمواً للناتج المحلي الخام بنسبة 0.6 بالمائة على أساس سنوي بعد عام 2023 الذي لم يشهد أي نمو. وبنهاية عام 2024، من المتوقع أن تكون تونس البلد الوحيد بين نظرائه في المنطقة الذي لا يزال إجمالي الناتج المحلي الحقيقي أقل من مستوى ما قبل الجائحة. وأدت الانتعاشة المحدودة في الفلاحة إلى جانب الخسائر في قطاعات النفط والغاز والنسيج والبناء إلى إعاقة نمو الاقتصاد في النصف الأول من عام 2024. استمر هطول الأمطار دون المعدل في الحد من نمو الفلاحة، التي استعادت ثلث الخسائر الكبيرة التي شهدتها خلال النصف الأول من عام 2023. هذا كما شهدت قطاعات رئيسية أخرى أيضاً تراجعاً في مردوديتها حيث تقلصت أرباح قطاع النسيج والملابس بسبب تراجع الطلب في سوق التصدير الرئيسية في تونس، وهي الاتحاد الأوروبي؛ وواصل إنتاج النفط والغاز انخفاضه المستمر منذ عقد من الزمن بسبب نقص الاستثمارات الجديدة، كما تأثر قطاع البناء بمحدودية الطلب المحلي وبظروف التمويل الخارجي الصعبة. وترجم ركود النمو إلى تراجع في مؤشرات سوق العمل خلال النصف الأول من العام، حيث نما معدل البطالة بشكل طفيف ليصل إلى 16 بالمائة في الثلاثي الثاني، وهي الزيادة السادسة على التوالي على أساس سنوي، وانخفض معدل مشاركة اليد العاملة قليلاً وهو الآن أقل بنقطة مئوية ونصف عن مستواه قبل كوفيد.

**يندرج التباطؤ الاقتصادي الحالي في سياق تراجع طويل الأمد في النمو، تفاقم بعد 2010.**

رغم أن نمو الاقتصاد التونسي بوتيرة مماثلة للدول ذات الدخل المتوسط المرتفع خلال السبعينيات والثمانينيات، إلا أنه بدأ في التراجع في

التسعينيات، وهو اتجاه تعزز في العقد الأول من القرن الحادي والعشرين وبشكل أكبر بعد 2010. ويتمشى هذا التباطؤ المزمن في النمو مع ما يسمى «فخ الدخل المتوسط»، أي اتجاه معدلات نمو البلدان إلى الانخفاض بمجرد وصولها إلى وضعية الدخل المتوسط. وقد ارتبط تراجع النمو الاقتصادي في تونس بانخفاض ملحوظ في معدلات الاستثمار والادخار، وخاصة بعد 2010. يؤدي انخفاض الاستثمارات عادةً إلى تقييد قدرة البلاد على جلب التكنولوجيات الحديثة من الخارج وتعميمها محلياً. ويعد ذلك عنصراً أساسياً للانتقال نحو مرتبة الدخل المتوسط المرتفع، وفقاً للشواهد الواردة في تقرير البنك الدولي عن التنمية في العالم لعام 2024.

**أدى تحسن الأسعار العالمية إلى خفض عجز الحساب الجاري، مما خفف بعض الضغوط على التمويل الخارجي**

واصل مستوى عجز الميزان التجاري في تونس تحسنه في 2024، حيث انخفض بنسبة 3.4 بالمائة خلال التسعة أشهر الأولى مقارنة بنفس الفترة من 2023 (7.8 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي مقابل 8.8 بالمائة في 2023). وكان التحسن مدفوعاً مرة أخرى بالتغيرات الملائمة في الأسعار الدولية، حيث انخفض متوسط أسعار الواردات بنسبة 16 بالمائة على أساس سنوي فيما ارتفعت أسعار الصادرات بنسبة 4 بالمائة في النصف الأول من 2024. في المقابل، توسع عجز الطاقة أكثر على الرغم من الأسعار الأكثر ملاءمة مع استمرار انخفاض الإنتاج المحلي، مشكلاً 62.9 بالمائة من عجز تجارة السلع في أول 8 أشهر من 2024 (ارتفاعاً من 53.4 بالمائة في 2023). أدى تقلص العجز التجاري إلى جانب نمو صادرات السياحة (+ 7.0 بالمائة على أساس سنوي حتى نهاية سبتمبر) إلى خفض عجز الحساب الجاري. وقد عوضت هذه العوامل زيادة نسبتها 9.2 بالمائة في مدفوعات الفائدة على الدين الخارجي في النصف الأول من 2024، مما أدى إلى خفض عجز الحساب الجاري إلى 1.4 بالمائة من الناتج المحلي الإجمالي، من 2.0 بالمائة في نفس الفترة من 2023. وعلى الرغم من أن الانخفاض في عجز

الحساب الجاري يخفف الضغط على احتياجات التمويل الخارجية، فإن الأخيرة لا تزال مرتفعة، وذلك خاصة بسبب الأعباء المرتبطة بخدمة الدين السيادي.

## قد يشكل اعتماد تونس المتزايد على المصادر المحلية لسد فجوة التمويل الخارجي بعض التحديات على المدى المتوسط على استقرار العملة والأسعار

تستمر تونس في الاعتماد على التمويل السيادي لتغطية احتياجاتها التمويلية الخارجية حيث إن مصادر التمويل الأخرى إما غير متاحة حالياً (التمويل الخاص الدولي) أو تغطي حصة صغيرة من احتياجات التمويل الخارجي، كما هو الحال بالنسبة للاستثمارات الأجنبية المباشرة وتدفقات المحافظ الاستثمارية وحسابات رأس المال. ومع تقلص التمويل السيادي (في النصف الأول من 2024 غطى 6.7 في المائة من احتياجات التمويل الخارجي للميزانية لعام 2024، مقابل 32.5 في المائة في نفس الفترة من 2023)، لجأت الحكومة إلى المصادر المحلية لتغطية احتياجاتها الخارجية. وكان المصدر الرئيسي هو التمويل النقدي، عبر قانون تمت المصادقة عليه في فبراير 2024 يأذن للبنك المركزي التونسي تمويل الميزانية في حدود 7 مليار دينار تونسي (4 في المائة من الناتج المحلي الإجمالي) في 2024 بما في ذلك استخدام احتياطياته. في أكتوبر/تشرين الأول 2024، اقترح عدد من أعضاء مجلس النواب تعديل قانون البنك المركزي لتسهيل تمويله للميزانية. وعلى الرغم من استخدامها لسداد الديون، فقد أثبتت الاحتياطات من العملة الأجنبية صمودها حتى الآن، مما ساعد على استقرار الدينار التونسي. ومع ذلك، فإن الاستمرار في استخدام التمويل النقدي للاحتياجات الخارجية يشكل تحديات على مستوى استقرار العملة والأسعار.

## الدور المتزايد للتمويل المحلي للدين العمومي يستدعي القلق بشأن مزاحمة تمويل القطاع الخاص

ارتفعت حصة الدين المحلي في إجمالي ديون الحكومة من 29.7% في 2019 إلى 51.7% في أغسطس/آب 2024. ويستمر الاستخدام المستدام للتمويل المحلي لتمويل الدين العمومي في مزاحمة التمويل للقطاع الخاص والاقتصاد عامة. خلال الأشهر الـ 24 الماضية حتى مايو 2024، تم تمويل القطاع المصرفي للميزانية بمعدل سنوي بلغ 30%، مع انخفاض الائتمان لبقية الاقتصاد بمعدل سنوي بلغ 3.8%.

**استمر مستوى التضخم في التراجع، على الرغم من أنه يظل أعلى من متوسط ما قبل كوفيد، وخاصة بالنسبة للمواد الغذائية، مما دفع الحكومة إلى رفع الحد الأدنى للأجور**

استمر التضخم في التراجع منذ ذروته في فبراير 2023، حيث وصل إلى 6.7 في المائة في سبتمبر 2024، وهو أدنى مستوى منذ جانفي/يناير 2022.

وجاء هذا الانخفاض على خلفية تراجع الأسعار العالمية والطلب المحلي المحدود. ومع انخفاض التضخم واستقرار سعر الفائدة للبنك المركزي (عند 8 في المائة)، كان سعر الفائدة الاسمي في ر أوت هو الأعلى خلال 3 سنوات. ومع ذلك، لا يزال تضخم أسعار المواد الغذائية أعلى من متوسطه قبل كوفيد، حيث أدى الجفاف والضغط على الواردات إلى تقليل العرض في أسواق المواد الغذائية المحلية. ويمثل هذا تحدياً كبيراً خاصة للأسر ذات الدخل المحدود، حيث يمثل الغذاء الحصة الأكبر نسبياً من نفقاتها. في محاولة لحماية القدرة الشرائية للعاملين من ذوي الدخل المحدود، رفعت الحكومة الأجر الأدنى المضمون بنسبة 7 في المائة، بما يتماشى مع التضخم في 2024. وهذه هي المرة الأولى منذ 2019 التي لا ينخفض فيها الأجر الأدنى المضمون في قيمته الحقيقية.

## تستمر الضغوط على الميزانية مع تأثير مستوى النمو على عائدات الضرائب

تمت الإيرادات الضريبية بنسبة 10% في الأشهر الستة الأولى من 2024 مقارنة بنفس الفترة من 2023. وهي زيادة أقل من تها المتوقعة في ميزانية 2024 (16 في المائة). وقد أثر انخفاض نمو الضرائب غير المباشرة، وخاصة الأداء على القيمة المضافة (5 في المائة) والجمارك (4 في المائة)، على الأرجح بسبب تباطؤ النمو، على تطور الإيرادات الضريبية الإجمالية، والتي كانت أعلى من نفس الفترة من 2023 (7 في المائة)، وكذلك معدل التضخم. وقد سمح تراجع نمو كتلة الأجور في القطاع العام بتحقيق توازن الميزانية على أساس نقدي في النصف الأول من العام على الرغم من محدودية الأداء الضريبي. ولا يزال الرفع من النفقات الرأسمالية العامة من خلال إعادة توجيه النفقات الجارية ذات الإنتاجية المتدنية أمراً أساسياً لإنعاش النمو الاقتصادي.

## اعتباراً لتراجع حدة الجفاف، نتوقع انتعاشاً معتدلاً للنمو في 2024-25، لكن آفاق التطور الاقتصادي تظل غير واضحة

نتوقع أن ينمو الاقتصاد بنسبة 1.2 في المائة في 2024، وهو أقل من توقعاتنا السابقة، حيث استمر الجفاف وظروف التمويل الخارجي الصعبة في التأثير على القطاعات الرئيسية في 2024، بما في ذلك الفلاحة والصناعات الغذائية والبناء. وبالإضافة إلى ذلك، فإن محدودية الطلب الخارجي إلى جانب تعثر تنفيذ المزيد من الإصلاحات الاقتصادية يحدان من آفاق النمو. في الوقت نفسه، من المتوقع أن يشهد القطاع الفلاحي تطوراً في النصف الثاني من 2024. ومن المتوقع أن يزداد النمو بشكل معتدل إلى متوسط 2.3 في المائة في 2025-2026، على الرغم من أن التوقعات تتضمن احتمالات تراجع هامة، مرتبطة بظروف التمويل والطلب الخارجي، والجفاف. وفي حين أنه من المتوقع أن يستقر الوضع الكلي، سيظل وضع المالية العامة والمالية الخارجية لتونس هشاً في غياب التمويل الخارجي الكافي. وسيطلب تمويل العجز زيادة كبيرة في التمويل الخارجي في مواجهة السداد الكبير للديون في الأجل القريب.

## في حين تحقق تونس مستوى مرتفعاً نسبياً من عائدات الضرائب، فإن النظام الضريبي يمكن أن يكون أكثر إنصافاً وفاعلية

على الرغم من عدم كفايتها لتغطية النفقات إلا أن تونس تجمع إيرادات ضريبية أكثر نسبياً من معظم نظرائها. وقد ارتفعت الإيرادات الضريبية بوتيرة أسرع من الاقتصاد في العقدين الماضيين، مدفوعة أساساً بنمو الضرائب على الدخل الشخصي. في الوقت نفسه، انخفضت ضريبة الدخل على الشركات كنسبة من إجمالي الإيرادات والنتائج المحلي الإجمالي بسبب تخفيضات في نسب الضريبة على الشركات. ومع ذلك، تشير التحليلات الجديدة للبنك الدولي في تونس إلى أن هذا الانخفاض قد لا يكون فعالاً في زيادة الاستثمار والتشغيل.

إن السياسة الضريبية في تونس أدت جزئياً إلى تحويل عبء الضرائب المباشرة من رأس المال إلى دخل العمل، وذلك بسبب خفض الضرائب على الشركات. ويزداد العبء الضريبي على دخل العمل ثقلاً بسبب الدور الضخم الذي تلعبه مساهمات الضمان الاجتماعي في النظام الضريبي في تونس. وفي حين أن ضريبة الدخل الشخصي تصاعدية،

فإن العبء الضريبي على الدخل على الأجور مرتفع نسبياً حتى في مستويات الدخل المنخفضة بسبب هيكل مساهمات الضمان الاجتماعي والاقتطاعات. وهذا يرفع تكلفة العمالة بالنسبة للمشغلين، ويحد من حوافزهم للتوظيف (رسمياً على الأقل)، ويقلل من تصاعدية النظام الضريبي. وفي الوقت نفسه، تستفيد ضريبة دخل رأس المال من العديد من التنازلات والإعفاءات على مصادر مختلفة، مما يقلل من مساهمتها في عائدات الضرائب. ونتيجة لهذا النظام الضريبي، فإن معدل الضريبة الفعلي على العمل في تونس أعلى كثيراً من معدل الضريبة على رأس المال، والفارق هو الأعلى بين البلدان النامية وفقاً للبيانات الجديدة. وبما أن الأفراد الأكثر ثراءً يكسبون دخلاً متأثراً في المقام الأول من رأس المال، في حين يعتمد الأفراد الأقل ثراءً بشكل أكبر على دخل العمل، فمن المرجح أن يؤدي ارتفاع معدل الضريبة الفعلية على العمل مقارنة برأس المال إلى زيادة عدم المساواة في الدخل.

ومن شأن إعادة التوازن بين الضريبة على دخل العمل والضريبة على دخل رأس المال، مع استخدام الضرائب غير المباشرة بشكل أكثر فعالية – بما في ذلك من خلال فرض ضريبة واسعة النطاق على الكربون – من شأنه أن يزيد من فاعلية وعدالة النظام الضريبي في تونس.



# DÉVELOPPEMENTS ÉCONOMIQUES RÉCENTS

## 1. L'économie tunisienne n'a pas assez repris son élan en 2024 après avoir marqué le pas en 2023 en raison d'une sécheresse persistante, d'une demande limitée et de conditions de financement restreintes

L'économie tunisienne n'a pas rebondi comme prévu au premier semestre 2024 après une stagnation en 2023, creusant ainsi, les défis au niveau du marché du travail. L'économie tunisienne a progressé de 0,6 % en termes réels au premier semestre 2024 par rapport à la même période l'année précédente, restant en deçà du niveau pré-Covid (graphique 1). Des précipitations toujours inférieures à la moyenne, une demande intérieure et extérieure limitée et des conditions de financement restreintes ont ralenti une reprise économique déjà modeste, caractérisée par la persistance d'obstacles réglementaires à la croissance (voir les éditions 2022 et 2023 du Bulletin de conjoncture économique de la Tunisie). La croissance de l'économie tunisienne semble s'écarter de celles de ses voisins (graphique 2). D'ici la fin de 2024, la Tunisie devrait être le seul

pays parmi ses pairs régionaux dont le PIB réel reste inférieur au niveau d'avant la pandémie.

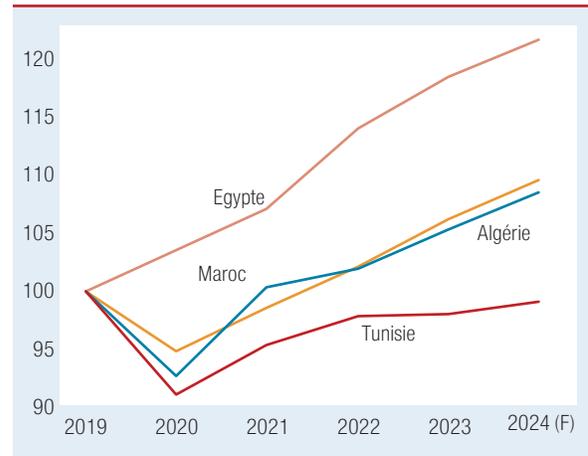
**La reprise limitée de l'agriculture ainsi que les pertes dans les secteurs du pétrole et du gaz, de l'habillement et de la construction ont freiné la croissance de l'économie au premier semestre 2024.** Bien que les niveaux de précipitations au début de 2024 aient été plus élevés de ceux de 2023, ils sont restés inférieurs aux moyennes historiques, contribuant à une pénurie d'eau prolongée et à une productivité agricole limitée (voir encadré 1). En conséquence, au premier semestre de 2024, l'agriculture a récupéré un tiers des pertes subies au cours de la même période en 2023, puisque le PIB sectoriel avait chuté de 14 % (figure 3). Cela s'ajoute à la croissance négative de trois secteurs clés (figure 4) : le secteur de l'habillement réalisant -9,7 % de croissance en glissement annuel au premier semestre, souffre de la baisse de la demande réelle d'importations de vêtements de la part de l'Union européenne, principal marché d'exportation de la Tunisie ; le pétrole et le gaz (-15,7 %), dont la production poursuit une baisse qui dure depuis une décennie en raison de la fermeture progressive de divers champs et du manque d'invest-

**FIGURE 1 • L'économie tunisienne reste insaisissable (PIB trimestriel, constant de 2015 en TD)**



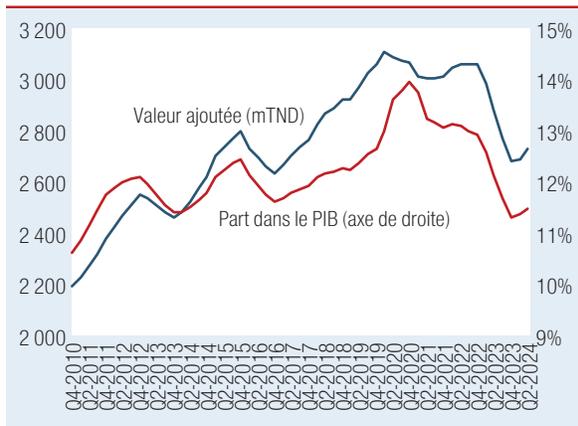
Source: Institut National de la Statistique (INS) de Tunisie.

**FIGURE 2 • La Tunisie diverge de ses pairs régionaux (PIB à prix constants ; 2019=100)**



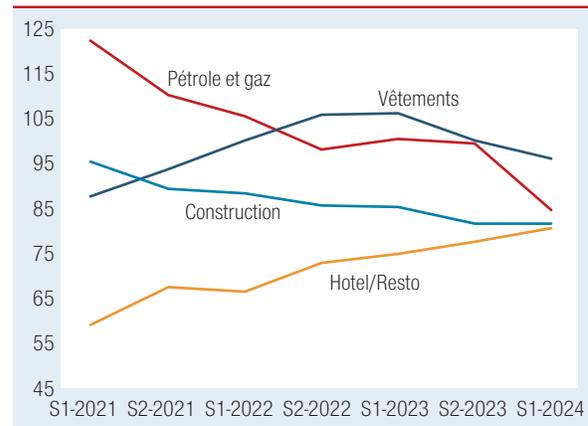
Source: Perspectives macro-pauvreté de la Banque mondiale

**FIGURE 3 • La reprise de l'agriculture a été timide après la baisse de 2023 (Valeur ajoutée agricole, moyenne mobile sur 4 trimestres, millions de TD à prix constants et part dans le PIB)**



Source: Calculs de l'INS et de la Banque mondiale.

**FIGURE 4 • Les hydrocarbures, l'habillement et la construction ont contribué à freiner la croissance au premier semestre 2024 (PIB semestriel en prix constants de 2015 ; 2019=100)**



Source: Calculs de l'INS et de la Banque mondiale.

tissements nouveaux ; et la construction (-4,3 %), affectée par une demande domestique timide tant privée que publique, et par un contexte de financement défavorable. La reprise continue du tourisme, qui se reflète dans la croissance de l'hôtellerie, de la restauration et des cafés (+7,4 %), a permis de maintenir une croissance positive, même si elle n'a pas pu compenser la sous-performance de la plupart des autres secteurs de l'économie. Tous les principaux secteurs restent en deçà de leur taille d'avant COVID.

**La croissance de 0,6 % de l'économie au premier semestre de 2024 s'est traduite par une légère hausse du chômage et une légère baisse du taux de participation au marché du travail au cours du premier semestre de l'année.** Le ralentissement de la reprise économique s'est traduit par une pression supplémentaire sur le marché du travail. Au deuxième trimestre de 2024, le chômage a augmenté à 16 %, contre 15,6 % un an auparavant, marquant le sixième trimestre consécutif de hausse en glisse-

ment annuel. En même temps, le taux de participation au marché du travail a légèrement diminué à 45,8 % au deuxième trimestre 2024 (en baisse par rapport à 46,0 % un an plus tôt), et il se situe à 1,5 point de pourcentage en dessous du taux d'avant la Covid, ce qui suggère un nombre plus élevé de travailleurs temporairement éloignés de la recherche d'emploi. Les

80 000 emplois nets créés par l'économie au premier semestre 2024 par rapport à l'année précédente ont à peu près compensé les emplois nets perdus au second semestre 2023 (87 400) (figure 6). Près des trois quarts des nouveaux emplois créés en 2024 ont été attribués aux femmes, permettant ainsi de compenser les pertes enregistrées en 2023, qui avaient

## ENCADRÉ 1 : POURQUOI L'AGRICULTURE N'A RÉCUPÉRÉ QUE PARTIELLEMENT LES PERTES DE 2023

Après la forte baisse de la production en 2023, le secteur agricole tunisien a progressé de 5 % au premier semestre 2024, récupérant un tiers des pertes subies au cours de la même période en 2023. La principale raison de cette reprise limitée est la sécheresse persistante qui sévit en Tunisie depuis 2015, se traduisant par 8 années de sécheresse sur 9, dont 5 années consécutives depuis 2019. Les précipitations pendant la saison agricole 2023/2024 (à fin août 2024) ont été de 64 % des niveaux historiques moyens en Tunisie, les pluies se produisant souvent loin des bassins versants des barrages ou trop tard dans le cycle céréalier, affectant la qualité des récoltes. En outre, les pluies surviennent après de longues périodes de sécheresse, empêchant un ruissellement suffisant vers les barrages.

Cela a entraîné une baisse des apports d'eau aux barrages pour la saison 2023/24, en moyenne à 37 % des niveaux historiques. En conséquence, les barrages sont restés à un taux de remplissage de 22,3 % au 27 septembre 2024, selon l'Observatoire national de l'agriculture (ONAGRI). En conséquence, les réserves en eau disponibles sont en baisse de 13,5 % par rapport à la même période en 2023 et de 21,3 % par rapport à la moyenne des trois dernières années.

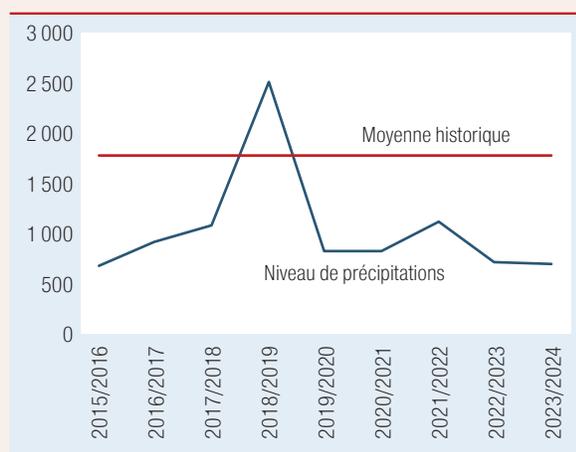
Le manque de précipitations pendant les périodes critiques pour les cultures céréalières, notamment en mars 2024, a conduit à une production céréalière estimée à 1,1 million de tonnes, soit le double du montant de 2023 (0,53 million de tonnes) mais toujours bien en deçà de la moyenne historique de 1,8 million de tonnes (source ONAGRI). Ces conditions ont également eu un impact sur la filière laitière en réduisant la production de céréales et de fourrages, ce qui a entraîné une baisse de 9 pour cent du cheptel en janvier 2024 par rapport à l'année précédente (source : ministère de l'Agriculture).

Les fruits et légumes ont également été considérablement touchés. En effet, les superficies cultivées de la culture saisonnière de tomates sont passées de 16 000 hectares en 2021 à 11 500 hectares en 2023, et n'ont que partiellement récupéré à 13 800 hectares en 2024 en raison des restrictions sur l'eau disponible pour l'irrigation. De même, si la croissance réelle des exportations d'agrumes a été positive au cours des 8 premiers mois de 2024 (+8,1 %) par rapport à la même période en 2023, le niveau des quantités exportées est resté inférieur de 50 % à celui de la même période en 2022 (données ONAGRI).

Comme les conditions pluviométriques risquent encore de se détériorer à l'avenir en raison des changements climatiques, la Tunisie devrait agir rapidement pour assurer sa sécurité alimentaire, en renforçant la résilience de l'agriculture ainsi que du secteur de l'eau dans son ensemble. À cette fin, certaines des mesures prioritaires pourraient inclure : la gestion de la demande en eau, la promotion de l'utilisation de solutions fondées sur la nature, l'expansion des sources d'eau non conventionnelles, l'amélioration de l'efficacité de l'irrigation, l'adoption de plus de pratiques intelligentes face au climat, le développement du financement et de l'assurance des risques de catastrophe.<sup>3</sup>

<sup>3</sup> Voir Banque mondiale (2023) Tunisie : Rapport sur le changement climatique et le développement.

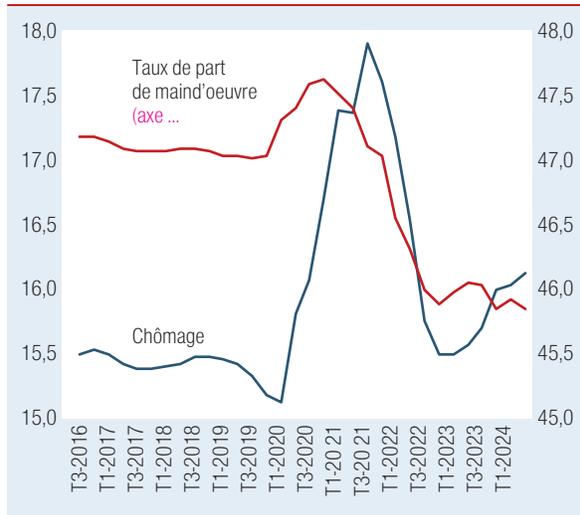
**FIGURE B1 • Les apports d'eau aux barrages demeurent inférieurs à la moyenne historique (millions de mètres cubes)**



Source: ONAGRI.

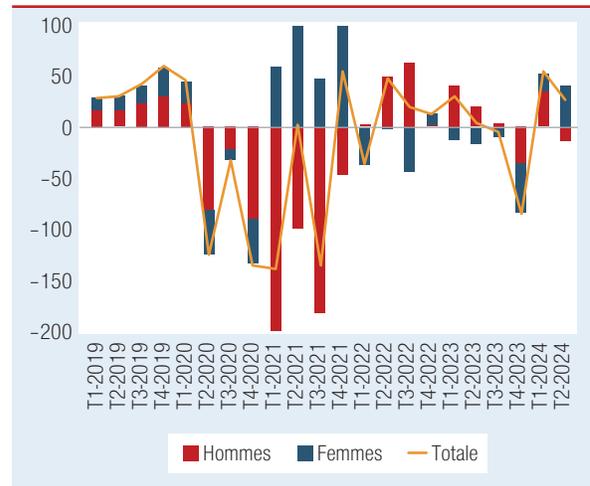
Note: la moyenne historique correspond aux apports d'eau annuels moyens aux barrages depuis le début de l'enregistrement des données.

**FIGURE 5** • Taux d'activité (légèrement) en baisse, chômage (légèrement) en hausse  
(Pourcentage, moyenne mobile sur 4 trimestres)



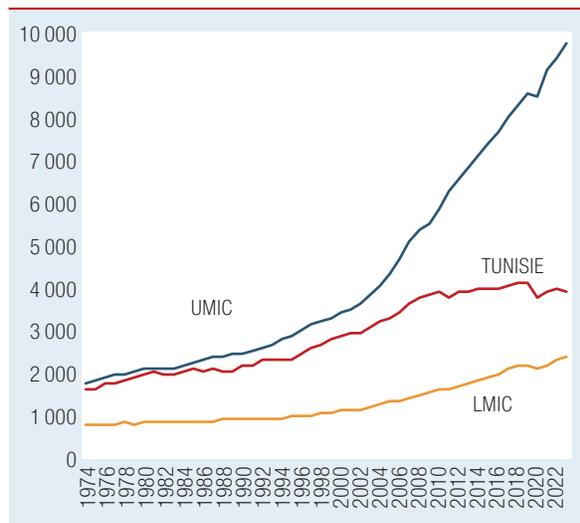
Source: Calculs des équipes de la Banque mondiale basés sur l'INS.

**FIGURE 6** • L'économie a recommencé à créer des emplois après les pertes du second semestre 2023  
(Variation nette trimestrielle d'une année sur l'autre des emplois, en milliers)



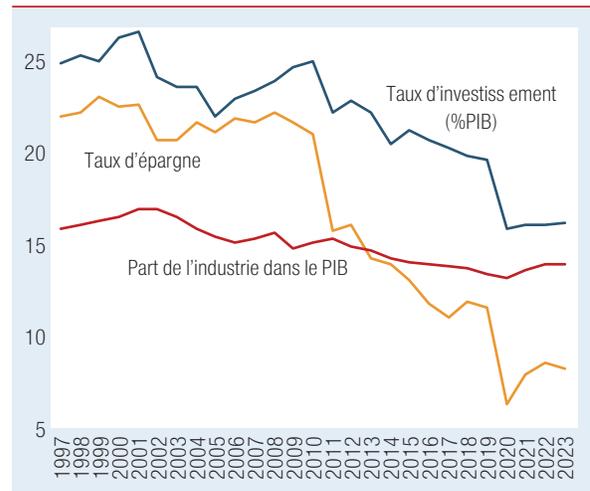
Source: World Bank staff calculations based on INS.

**FIGURE 7** • La Tunisie dans le piège des pays à revenu intermédiaire ?  
(PIB par habitant en dollars constants de 2015)



Source: Indicateurs du développement dans le monde

**FIGURE 8** • Les taux d'investissement et d'épargne ont diminué, en particulier après 2010  
(Pourcentage du PIB et du revenu disponible)



Source: INS et Ministère de l'Economie et de la Planification.

principalement affecté l'emploi féminin. Cependant, les femmes continuent d'être fortement pénalisées sur le marché du travail, avec un taux d'activité bien

inférieur à celui des hommes (27,9 % contre 65,2 % au deuxième trimestre 2024) et un taux de chômage plus élevé (21,4 % contre 13,6 %).

## 2. Le ralentissement actuel de l'économie s'inscrit dans un contexte de baisse à long terme de la croissance surtout après 2010

**Le ralentissement actuel de la croissance s'inscrit dans le contexte d'une baisse durable de l'investissement et de l'épargne, en particulier après 2010.** Alors que l'économie tunisienne a connu une croissance similaire à celle des pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure tout au long des années 1970 et 1980, elle a commencé à s'écarter pendant les années 1990, une tendance qui s'est aggravée pendant les années 2000 et plus encore après 2010 (graphique 7). Ce ralentissement durable de la croissance est cohérent avec ce que l'on appelle le « la trappe des pays à revenu intermédiaire », c'est-à-dire la tendance des pays à voir leur taux de croissance décliner une fois qu'ils atteignent un niveau de revenu intermédiaire. Le Rapport sur le développement dans le monde (WDR) 2024 de la Banque mondiale examine les rai-

sons de cette « trappe » et les leçons à tirer des pays qui ont réussi à y échapper (voir encadré 2). La baisse de la croissance économique en Tunisie a été associée à celle des taux d'investissement et d'épargne, en particulier après 2010 (graphique 8). La baisse des investissements limite généralement la capacité d'un pays à importer des technologies modernes de l'étranger et à les diffuser à un niveau national, ce qui constituerait une transition clé vers le statut de revenu intermédiaire de la tranche supérieure, selon les données du WDR. Cette transition s'accompagne généralement d'une part croissante du secteur manufacturier dans le PIB, alors que dans le cas de la Tunisie, cette part est en baisse constante depuis 2012.

## 3. Des prix mondiaux plus favorables ont entraîné une réduction du déficit courant, allégeant ainsi une partie de la pression sur le financement extérieur

### ENCADRÉ 2 : SORTIR DE LA « LA TRAPPE DES PAYS À REVENU INTERMÉDIAIRE : QUELQUES LEÇONS DU RAPPORT SUR LE DÉVELOPPEMENT DANS LE MONDE 2024

Le Rapport sur le développement dans le monde 2024 met l'accent sur ce que l'on appelle la « trappe des pays à revenu intermédiaire », c'est-à-dire la tendance des pays à voir leur taux de croissance décliner une fois qu'ils atteignent un niveau de revenu intermédiaire. Le rapport montre d'abord empiriquement qu'une telle trappe existe en détaillant qu'au cours des dernières décennies, seuls 34 des 142 pays à revenu intermédiaire ont réussi à atteindre le statut de pays à revenu élevé. Il examine ensuite en détail les facteurs qui déterminent cette trappe et ce que les économies à revenu intermédiaire peuvent faire pour y échapper.

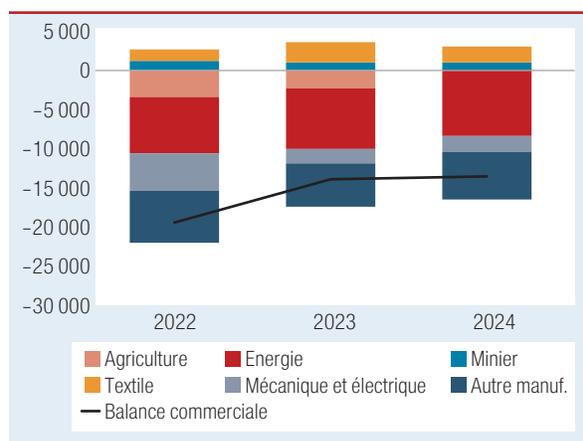
Le rapport soutient qu'en plus de la qualité des institutions — en particulier la liberté économique et politique, essentielles à tous les niveaux de revenu —, la dynamique de la croissance économique diffère selon les groupes de pays en fonction de leur niveau de revenu. Plus précisément, à mesure que les rendements du capital diminuent avec son accumulation, la croissance soutenue dans les pays à revenu intermédiaire repose principalement sur le progrès technologique et l'amélioration de l'efficacité de la conversion du capital et du travail en biens et services. Pour réussir, ces pays devront opérer deux transitions successives afin de mettre en place des structures économiques capables de soutenir des niveaux de revenu plus élevés.

La première transition consiste à passer d'une stratégie dite « 1i » d'accélération de l'investissement à une stratégie « 2i » axée à la fois sur l'investissement et l'infusion. Cette dernière est la stratégie par laquelle un pays apporte des technologies de l'étranger et les diffuse sur le marché local. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure sont ceux qui ont réussi à infuser dans leur propre économie les technologies modernes et les pratiques commerciales des leaders mondiaux. Une fois qu'un pays a réussi la première transition, la deuxième transition consiste à passer à une stratégie « 3i », qui implique d'accorder plus d'attention à l'innovation. Les pays à revenu intermédiaire de la tranche supérieure qui maîtrisent l'infusion, comme la Corée dans les années 1970, le Chili dans les années 1980 et la Pologne dans les années 1990 et 2000, peuvent compléter l'investissement et l'infusion par l'innovation, développant ainsi des structures industrielles et des compétences techniques pour ajouter de la valeur et faire progresser la frontière technologique mondiale.

Différents pays ont adopté des stratégies différentes pour faciliter ces transitions. Cependant, les thèmes communs incluent la régulation des acteurs établis, y compris les entreprises publiques, la valorisation du mérite, la promotion de la compétitivité, l'assurance de la stabilité macroéconomique, ainsi que la mobilité, tout en remplaçant les structures obsolètes et en créant de nouvelles.

Source: Banque mondiale (2024), Rapport sur le développement dans le monde : La trappe des pays à revenu intermédiaire

**FIGURE 9 • L'agriculture et les industries mécaniques ont contribué à la modération du déficit commercial des marchandises en 2024**  
(Balance commerciale par secteur, janvier-septembre, millions de DT)



Source: World Bank staff elaboration based on INS data.

**Le déficit commercial de la Tunisie a continué de s'améliorer en 2024 grâce à l'évolution favorable des prix internationaux.**

Le déficit commercial s'est réduit de 3,4 % au cours des neuf premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023, atteignant 7,8 % du PIB (contre 8,8 % un an plus tôt). Cette tendance confirme l'amélioration de 2023, année au cours de laquelle le déficit commercial s'est réduit de deux tiers après la détérioration des termes de l'échange due à la guerre en Ukraine en 2022. La réduction du déficit en 2024 est principalement imputable à l'industrie agro-alimentaire, qui a transformé le déficit de 2023 en un léger excédent grâce à l'essor des exportations d'huile d'olive (figure 9). Ces secteurs, comme la plupart des autres en Tunisie, ont bénéficié de l'amélioration des termes de l'échange. Au cours des six premiers mois de 2024, les prix moyens à l'importation ont baissé de 16% sur une base annuelle, tandis que les prix à l'exportation ont augmenté de 4 % (figure 9).<sup>1</sup> Ces évolutions de prix ont été en partie compensées par des évolutions opposées des quantités, ce qui a permis aux exportations de progresser de 2,2 % en valeur et aux importations de rester stables.<sup>2</sup> Le prix des exportations d'huiles et de matières grasses a augmenté de 78 %, bénéficiant de la réduction de l'offre d'huile

d'olive en Europe, alors que la quantité exportée n'a pas changé. À l'inverse, les prix à l'importation des hydrocarbures et des céréales – les principaux produits de base importés par la Tunisie – ont baissé respectivement de 18 et 20 %, les conditions du marché international se stabilisant après les perturbations de la guerre en Ukraine.

**Le déficit énergétique s'est encore creusé malgré des prix plus favorables, continuant de représenter l'essentiel du déficit commercial.**

En tant qu'importateur net d'énergie, la Tunisie a bénéficié d'une réduction des prix mondiaux de l'énergie en 2024. Au premier semestre 2024, le prix moyen des hydrocarbures importés par la Tunisie a baissé de 17,8 % par rapport à la même période en 2023. Pourtant, les quantités importées ont augmenté de 40,1 % alors que la production tunisienne de pétrole et de gaz a diminué.<sup>3</sup> Ainsi, les importations d'énergie ont augmenté de 15,1 % en valeur jusqu'en juin 2024, et de 16,6 % jusqu'en août. Cela a entraîné une détérioration de la balance commerciale énergétique de 15,2 %, représentant 62,9 % du déficit commercial des marchandises au cours des 8 premiers mois de 2024 (contre 53,4 % un an plus tôt). Cette part a plus que doublé depuis 2017, ce qui rend le développement récent de projets d'énergie renouvelable particulièrement important (voir encadré 3) non seulement pour la sécurité énergétique de la Tunisie, mais aussi pour son solde extérieur (voir le Bulletin de Conjoncture Economique pour la Tunisie, édition du printemps 2024).

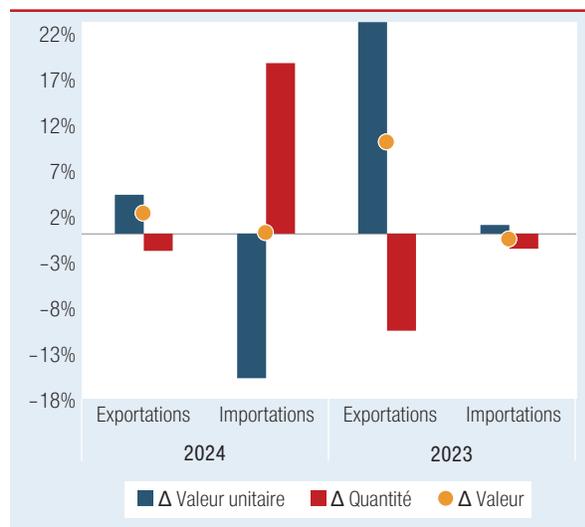
**La réduction du déficit commercial ainsi que la croissance continue des exportations**

<sup>1</sup> Au moment de la rédaction du présent rapport, les données sur les valeurs commerciales étaient disponibles jusqu'en août 2024, tandis que les quantités n'étaient disponibles que jusqu'en juin. Par conséquent, l'analyse des valeurs unitaires ne couvre que les six premiers mois de 2024.

<sup>2</sup> L'amélioration des prix à l'exportation et la stagnation des prix à l'importation ont également été responsables de la réduction du déficit commercial au premier semestre 2023 (voir figure 8).

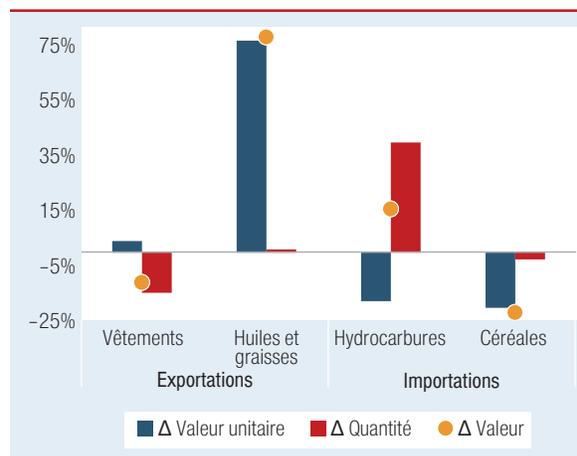
<sup>3</sup> Au cours des huit premiers mois, la production de pétrole a diminué de 13 pour cent et celle de gaz naturel de 26 pour cent (source : Ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie (2024) Conjoncture Énergétique, août).

**FIGURE 10** • La hausse des prix à l'exportation et la baisse des prix à l'importation ont entraîné une réduction du déficit commercial  
(Variation annuelle en pourcentage, premier semestre de chaque année)



Source: Élaboration des données commerciales de l'INS par les équipes de la Banque mondiale

**FIGURE 11** • Les principaux produits d'exportation et d'importation mettent en évidence l'amélioration des termes de l'échange en 2024  
(Variation annuelle en pourcentage, premier semestre)



Source: Élaboration des données commerciales de l'INS par les équipes de la Banque mondiale

Remarque : en 2023, les produits textiles représentaient 13,8 % et les huiles et graisses 6,6 % de la valeur des exportations ; les hydrocarbures représentaient 17,0 % et les céréales 5,8 % de la valeur des importations. Source: Élaboration des données commerciales de l'INS par les équipes de la Banque mondiale

### ENCADRÉ 3 : PROGRÈS RÉCENTS DANS LE DÉVELOPPEMENT DU PROGRAMME DES ÉNERGIES RENOUVELABLES EN TUNISIE

Comme le souligne le Rapport sur le développement dans le monde 2024, les crises climatique et énergétique offrent aux pays à revenu intermédiaire l'occasion d'intégrer les technologies mondiales au niveau national pour rejoindre les chaînes de valeur à faible émission de carbone destinées aux marchés mondiaux, tout en déployant une énergie à faible émission de carbone. Dans ce contexte, le gouvernement tunisien s'est fixé pour objectif de produire 35 % d'électricité à partir d'énergies renouvelables d'ici 2030, contre seulement 3 % en 2022.<sup>a</sup> Bien qu'ambitieux, cet objectif est en adéquation avec l'important potentiel renouvelable inexploité de la Tunisie, estimé à 280 GW d'énergie solaire et 90 GW d'énergie éolienne.

Pour atteindre son objectif en matière d'énergies renouvelables, la Tunisie avance dans la mise en œuvre de son ambitieux programme de développement de ces énergies, basé sur des partenariats public-privé. La construction des 500 premiers MW de production d'énergie du programme progresse à un rythme soutenu après quelques retards dus à la hausse des prix et des coûts de financement à la suite des crises du Covid et celle de la guerre en Ukraine.

Les travaux de construction de la première centrale solaire de 100 MW à Kairouan ont débuté en mai dernier, et ceux des centrales solaires de 50 MW de Sidi Bouzid et Tozeur – en coopération avec la société norvégienne d'énergie renouvelable Scatec et le japonais Aeolus – ont débuté en septembre dernier. Récemment, des accords ont également été signés pour les projets restants à Gafsa (100 MW) et Tataouine (200 MW), qui devraient être en cours de réalisation en 2025.

En outre, le gouvernement a annoncé en décembre 2022 des projets portant sur 1 700 MW supplémentaires à attribuer sur la période 2024-2026, dont 1 100 MW d'énergie solaire et 600 MW d'énergie éolienne. Neuf offres ont été reçues en mai dernier portant sur les 500 premiers MW de projets solaires, dont la construction devrait débuter en 2025.

Une fois mis en œuvre, ce programme de 2 200 MW devrait porter la part des énergies renouvelables dans le mix électrique à 17 %, ce qui permettrait d'économiser environ 1 million de tonnes d'équivalent pétrole de gaz importé – soit environ 30 % des importations totales de gaz en 2023 – et de réduire considérablement les coûts de production.

<sup>a</sup> Source : ministère de l'Industrie, des Mines et de l'Énergie et PNUD (2023), Stratégie énergétique de la Tunisie à l'horizon 2035, Tunis : avril

**du secteur du tourisme ont réduit le déficit du compte courant au premier semestre 2024.** La réduction significative du déficit commercial s'est accompagnée de la poursuite de la reprise du tourisme. Les recettes ont ainsi progressé de 7,2 % au 10 septembre en rythme annuel, pour atteindre 5,1 milliards de DT, soit 3,0 % du PIB (le même ratio qu'au cours de la même période en 2023). Au premier semestre 2024, cependant, la contribution du tourisme au PIB est restée inférieure à son niveau pré-Covid (3,5 contre 4,4%). Les recettes touristiques ont été légèrement inférieures aux transferts de fonds de la diaspora (5,4 milliards de DT ou 3,1% du PIB contre 3,3% du PIB pour les transferts de fonds), qui ont enregistré une hausse plus modeste (+3%), bien qu'elles demeurent une source essentielle de devises pour la Tunisie. L'accroissement de ces flux et la réduction du déficit commercial ont compensé l'augmentation de 9,2 % du paiement des intérêts sur la dette extérieure au premier semestre 2024 (représentant 51% du déficit courant). En conséquence, le déficit courant au premier semestre 2024 a diminué à 1,4 % du PIB, contre 2,0 % du PIB au cours de la même période en 2023 (figure 11).

**Si la baisse du déficit du compte courant allège la pression sur les besoins de financement extérieur, ces derniers restent importants notamment en raison du lourd service de la dette.** Malgré la réduction du déficit du compte courant, les besoins de financement externe sont restés importants en 2023 (12,7 milliards DT, soit 8,0 % du PIB), l'amortissement représentant 73 %.<sup>4</sup> Ces besoins ont augmenté de 42 % au premier semestre 2024 (5,3 % du PIB) par rapport à la même période en 2023, dont la majeure partie (74 %) est à nouveau due au remboursement de la dette.

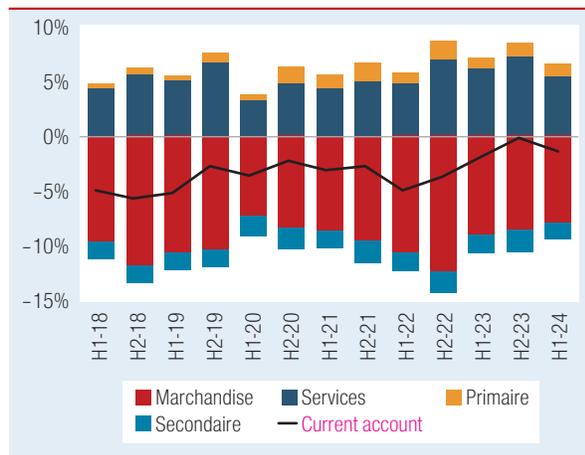
#### **4. La dépendance croissante de la Tunisie vis-à-vis des ressources domestiques pour combler le déficit de financement extérieur pourrait présenter des incidences à moyen terme pour la stabilité de la monnaie et des prix**

**Avec des sources de financement privés limitées, la Tunisie continue de dépendre des prêts souverains pour financer ses besoins en devises dans un contexte de conditions de financement extérieur restreintes.** La Tunisie continue de dépendre du financement souverain pour couvrir ses besoins de financement extérieur car les autres sources de financement sont soit inaccessibles (financement privé international)<sup>5</sup> ou ne couvrent qu'une petite part des besoins de financement extérieur, comme c'est le cas des investissements directs étrangers (IDE), des flux de portefeuille et du compte de capital (figure 12). Les flux de portefeuille et du compte de capital sont pratiquement inexistantes en Tunisie, principalement parce que le pays maintient des contrôles stricts sur les sorties de capitaux. Les IDE sont plus importants, et ils ont augmenté de 18 % au premier semestre 2024, bien qu'ils ne couvrent que 14 % des besoins de financement extérieur. Si elle est bien élaborée, la mise à jour du Code de change, en vigueur depuis 48 ans, pourrait être importante pour stimuler ces entrées de capitaux privés. Cependant, le code mis à jour doit encore être voté par le Parlement, après avoir été approuvé en Conseil des Ministres en mars dernier. En même temps, le financement extérieur du budget de l'Etat est en baisse depuis deux ans, la Tunisie ayant choisi de ne pas donner suite à un programme d'appui du FMI. Les données disponibles à ce jour suggèrent que le financement souverain semble insuffisant au regard des besoins extérieurs du pays en 2024. Selon les données du rapport d'exécution du budget, au cours du premier semestre 2024, le financement extérieur du budget a totalisé 1,1 milliard de dinars, soit 6,7 % des besoins de financement extérieur du budget pour l'ensemble de l'année, identifiés dans la loi de finances 2024. Cela est nettement inférieur par rapport à la même période en 2023 (32,5 %).

<sup>4</sup> Les besoins de financement externe sont définis comme le déficit du compte courant + le remboursement de la dette (publique + privée).

<sup>5</sup> Le gouvernement tunisien n'est plus en mesure d'émettre d'obligations libellées en devises étrangères depuis 2019, car sa notation de crédit souveraine a été systématiquement évaluée comme étant de qualité inférieure à celle d'un investissement (notamment par Moody's, Fitch Ratings et Rating and Investment Information).

**FIGURE 12** • Le déficit commercial ainsi que les recettes touristiques ont contribué à réduire le déficit du compte courant au cours des dernières périodes account deficit in recent periods (Pourcentage du PIB)

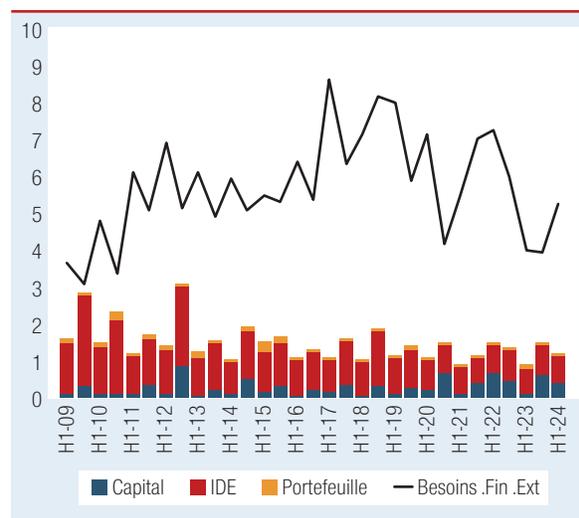


Source: Estimations des équipes de la Banque mondiale basées sur les données de la Banque centrale de Tunisie

**Face à la baisse du financement souverain, le gouvernement s’est tourné vers des ressources domestiques pour couvrir ses besoins extérieurs, notamment par le biais du financement monétaire.** Jusqu’au 10 octobre 2024, le gouvernement a utilisé environ 5 milliards de dinars tunisiens en devises étrangères provenant de la ligne de crédit de la Banque centrale instituée par le Parlement tunisien en février 2024. Cette ligne permet à la BCT de financer le budget à hauteur de 7 milliards de dinars tunisiens en 2024 (4 % du PIB et 42,7 % des besoins de financement extérieur du gouvernement pour l’année), y compris en utilisant ses réserves de change. Les prêts ont été utilisés pour couvrir les obligations du service de la dette extérieure. De même, le gouvernement a également fait appel au système bancaire national pour aider à financer ses besoins extérieurs, en contractant un prêt syndiqué de 185 millions de dollars américains auprès de 16 banques nationales en mai.

**Les réserves de change et le dinar sont restés globalement stables, même si le recours continu au financement monétaire des besoins extérieurs pourrait avoir une incidence sur la**

**FIGURE 13** • Les flux limités d’IDE, de portefeuille et de capitaux exerce une pression sur le financement des besoins extérieurs de la Tunisie (Pourcentage du PIB)

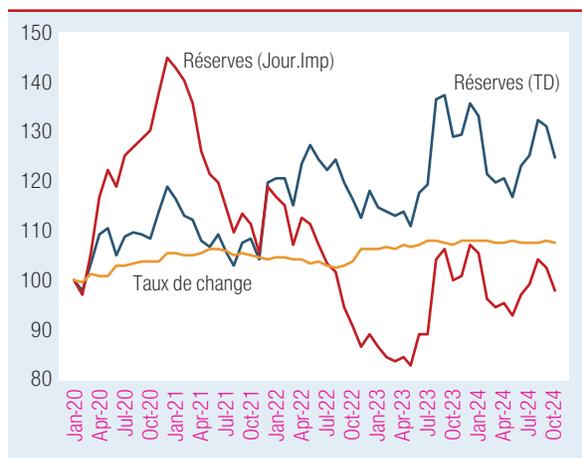


Source: Estimations des équipes de la Banque mondiale basées sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

**monnaie et les prix.** L’utilisation des réserves pour rembourser les obligations libellées en devises étrangères en février dernier a réduit leur niveau à son point le plus bas depuis juillet 2023. Bien que la dette d’un milliard de dinars tunisiens (soit 335 millions de dollars américains) liée à une obligation japonaise, échue début octobre, ait été remboursée, le niveau des réserves a augmenté depuis lors et oscillait autour de 24,3 milliards de dinars tunisiens, soit 7,9 milliards de dollars américains au 11 octobre 2024 (figure 14). Ceci permet de disposer d’un matelas de sécurité à la fois pour les importations (110 jours de couverture) et pour le remboursement de la dette extérieure à court terme, et contribue à expliquer pourquoi le dinar est resté stable face aux importants remboursements récents. La récente stabilité macroéconomique relative a également incité Fitch Ratings à relever la note d’émetteur en devises étrangères à long terme de la Tunisie en septembre.<sup>6</sup> Toutefois, si

<sup>6</sup> La notation a été améliorée de CCC- à CCC+, ce qui indique toujours un risque de défaut important. Un risque similaire à celui identifié par Moody’s, dont la dernière notation en septembre est restée stable à Caa2.

**FIGURE 14 • Les réserves se sont redressées après la chute du début 2024 tandis que le dinar est resté stable (Réserves en DT et en jours d'importations et taux de change TND-USD ; 2020=100)**



Source: Estimation des équipes de la Banque mondiale basée sur les données de la Banque centrale de Tunisie.

ce recours au financement monétaire du budget se prolonge au-delà de cette année, il pourrait finir par impacter les réserves, ce qui comporterait des défis pour la monnaie et la stabilité des prix. En octobre 2024, les députés ont proposé une modification de la loi régissant les statuts la banque centrale afin, entre autres, de contribuer au financement du budget de l'Etat.

## 5. L'augmentation du financement domestique de la dette publique a renforcé le lien entre l'État et les banques, ainsi que les effets d'éviction sur le secteur privé

**L'accès restreint au financement extérieur ainsi que l'augmentation de la dette publique ont renforcé le rôle croissant du système bancaire national dans le financement de la dette publique.** L'accès au financement extérieur étant devenu plus limité, le stock nominal de la dette intérieure a augmenté rapidement au cours des dernières années, passant de 24,7 milliards en 2019 à 66,4 milliards en aout 2024. Parallèlement, la dette publique

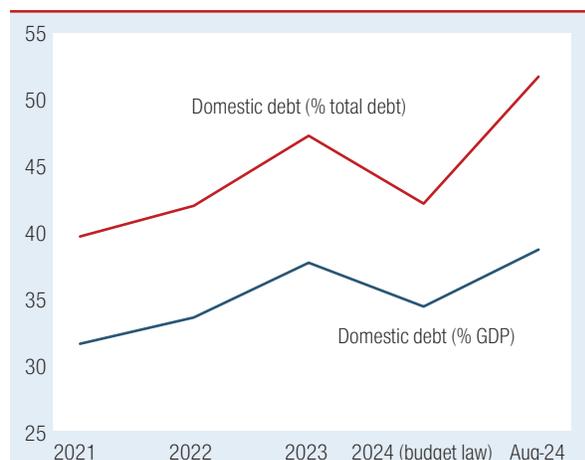
a augmenté (de 67,8 % à 80,2 % du PIB entre 2019 et 2024), reflétant une augmentation des dépenses publiques et un ralentissement de l'économie.<sup>7</sup> En conséquence, la Tunisie a de plus en plus fait appel ressources domestiques de financement, de sorte que la part de la dette intérieure dans la dette totale est passée de 29,7 % en 2019 à 51,7 % en 2024 (graphique 15). Ce financement intérieur a nécessité un niveau élevé de refinancement des banques locales par la Banque centrale.<sup>8</sup>

**Le recours soutenu aux ressources domestiques pour financer la dette publique affecte le financement de l'économie.** L'injection de liquidités par le biais des opérations de refinancement oriente les liquidités bancaires vers les prêts publics, ce qui risque d'évincer le crédit à l'économie. Au cours des 24 derniers mois jusqu'en mai 2024, l'exposition du secteur bancaire à l'État a augmenté à un taux annuel de 30 %. En conséquence, la part du gouvernement central dans le total des créances du secteur bancaire est passée d'une moyenne de 14,4 % en 2015 à 25 % au cours des 12 derniers mois jusqu'en mai 2024 (graphique 16). Dans un contexte de croissance limitée du crédit, cette part croissante des créances sur l'État a réduit le niveau de financement de l'économie à un taux annuel de 3,8 % entre juin 2022 et mai 2024. Ce changement est accru par l'exposition croissante des banques aux entreprises publiques, comme c'est le cas de la Banque Nationale Agricole (BNA), l'une des plus grandes banques tunisiennes, qui a multiplié par trois ses crédits à l'Office Des Céréales (OdC) entre 2019 et 2024 (Graphique 17). L'OdC représente désormais près d'un tiers de l'ensemble des crédits

<sup>7</sup> Le chiffre de la dette ne couvre que la dette du gouvernement central, mais pas celle des entreprises publiques, dont une grande partie est garantie par l'État, ainsi que les arriérés de paiement des entreprises publiques et privées.

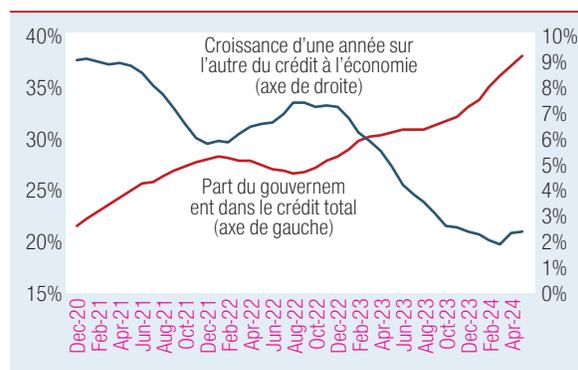
<sup>8</sup> Le refinancement consiste au fait que la Banque centrale prête de l'argent aux banques ayant des besoins de liquidité, généralement à court terme. Ces opérations sont réalisées à l'initiative des banques centrales (par le biais d'appels d'offres) ou des banques (lignes de crédit). Si le refinancement est associé à la création monétaire, la relation n'est pas biunivoque car elle dépend des modalités de remboursement et des échéances des prêts

**FIGURE 15** • La Tunisie s'appuie de plus en plus sur le financement domestique de la dette  
(Dette intérieure, % de la dette totale et millions de dollars TD)



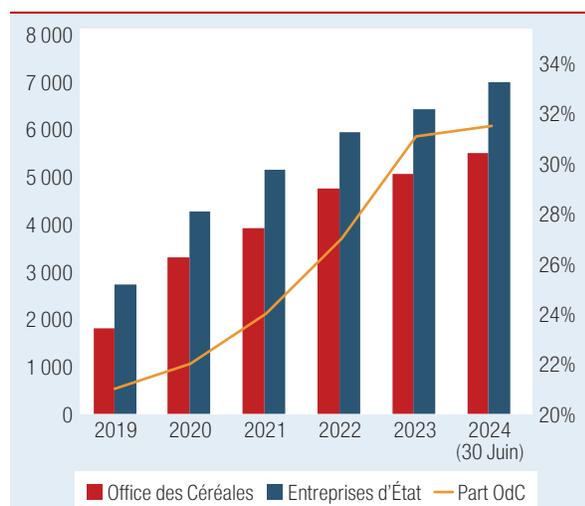
Sources: Banque Centrale de Tunisie et ministère des finances

**FIGURE 16** • La part des créances nettes de l'Etat dans le total des crédits continue d'augmenter alors que la croissance des créances à l'économie diminue  
(Augmentation en pourcentage d'une année sur l'autre, moyenne mobile sur six mois)



Source: Banque Centrale de Tunisie

**FIGURE 17** • Les crédits à l'Office Des Céréales ont triplé depuis 2019  
(Millions de DT pour les crédits et pourcentage de la part des OdC dans le stock total de crédits accordés par la BNA)



Source: BNA.

de la BNA. Dans ce contexte, la mise en œuvre de certaines mesures proposées dans le plan d'urgence du gouvernement de 2022, telles que la facilitation de l'utilisation des actifs mobiliers comme garantie, pour

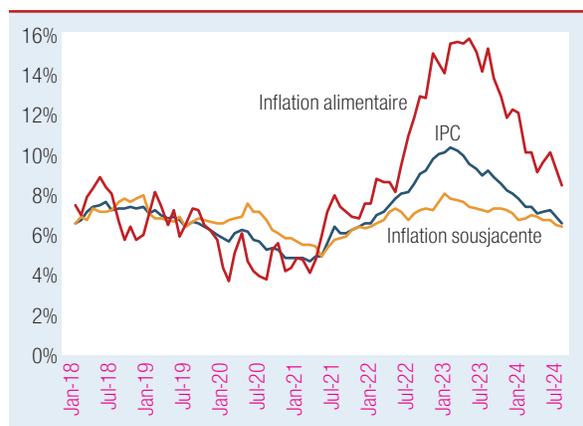
rait être importante pour renforcer l'accès au crédit à l'économie.

## 6. L'inflation a ralenti bien que demeurant au-dessus de la moyenne pré-Covid, en particulier pour les produits alimentaires, incitant le gouvernement à relever le salaire minimum garanti

L'inflation a continué de ralentir depuis les pics de février 2023 en raison de la baisse des prix mondiaux et de la demande intérieure limitée. L'inflation en glissement annuel a poursuivi sa baisse progressive par rapport au niveau record de février 2023 (10,4 %), pour atteindre 6,7 % en septembre 2024, le niveau le plus bas depuis janvier 2022 (graphique 18). Cela s'est fait suite à la réduction de l'inflation sous-jacente à 6,2 % (septembre 2024) contre 7,4 % (septembre 2023), en partie due à une demande intérieure limitée compte tenu du ralentissement de la croissance économique.<sup>9</sup> La baisse des prix internationaux a accentué cet effet, contri-

<sup>9</sup> L'inflation sous-jacente est calculée en excluant les produits énergétiques et alimentaires de l'IPC.

**FIGURE 18** • L'inflation a commencé à baisser en 2023 et se rapproche désormais de sa moyenne pré-covid  
(Augmentation en pourcentage d'une année sur l'autre)



Source: Central Bank of Tunisia.

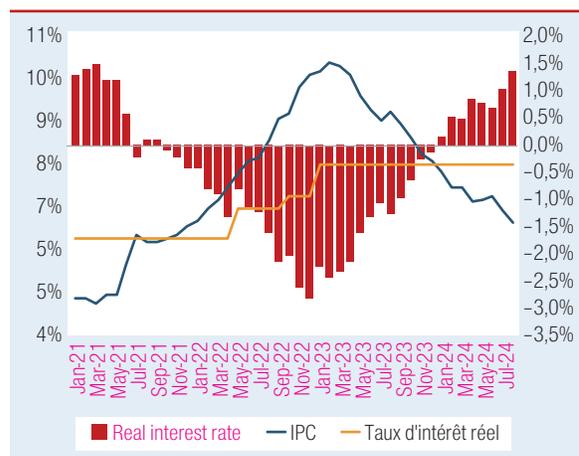
buant à réduire la pression sur les prix intérieurs. Sous l'effet de la baisse des prix internationaux de l'énergie et des céréales, les prix des marchandises importées par la Tunisie ont diminué en moyenne de 16,1 % au premier semestre 2024 (voir graphique 9 ci-dessus).<sup>10</sup> En même temps, l'inflation provenant de l'électricité et du gaz a diminué, passant de 14,9 % en février 2023 à 0,1 % en septembre 2024.

**Toutefois, l'inflation alimentaire reste supérieure à sa moyenne pré-Covid, car la sécheresse et la compression des importations ont réduit l'offre sur les marchés alimentaires nationaux.**

Malgré cette baisse, l'inflation des prix des produits alimentaires (9,2 % en septembre) reste supérieure à la moyenne d'avant la pandémie (7 % en 2018-2019). Le taux d'augmentation des prix des denrées alimentaires est systématiquement supérieur à l'inflation moyenne depuis mai 2021 et l'écart s'est creusé au cours des deux dernières années, la sécheresse et la compression des importations ayant réduit l'offre nationale de produits agricoles. Ce qui représente un défi de taille, en particulier pour les ménages à faibles revenus, pour lesquels l'alimentation représente une part relativement plus importante des dépenses.<sup>11</sup>

**Avec une inflation en baisse et un taux directeur stable, le taux d'intérêt nominal est le plus élevé depuis trois ans.** La Banque centrale

**FIGURE 19** • Le taux d'intérêt réel est à son plus haut niveau depuis mars 2021  
(Taux d'intérêt réel, inflation et taux directeurs, en pourcentage)



Source: World Bank estimates based on INS and OECD.

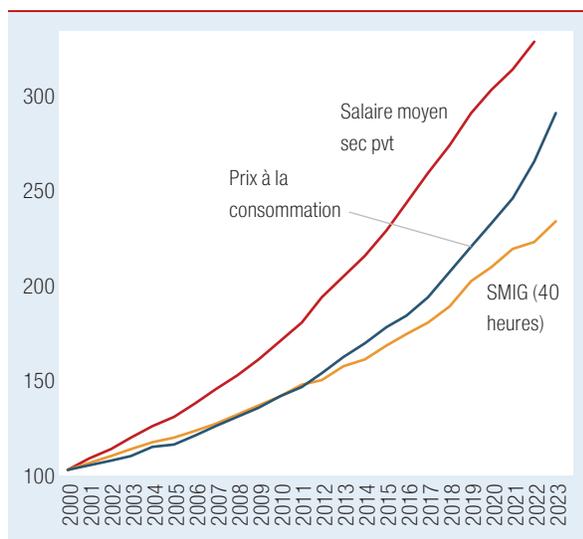
(CBT) ayant maintenu son taux directeur inchangé à 8 % depuis le début de 2023, le taux d'intérêt réel est devenu positif en janvier 2024 après avoir été négatif pendant plus de 2 ans. Le taux réel était de 1,3 % en août 2024, le plus élevé depuis mars 2021 (graphique 19). Le défi pour les autorités reste de limiter les pressions inflationnistes alimentées par une spirale prix-salaires, même si l'ampleur du défi semble moins importante qu'il y a un an. Le maintien d'une Banque centrale solide et indépendante demeurera un facteur essentiel pour garantir la stabilité des prix.

**Pour la première fois depuis des années, le gouvernement a augmenté le salaire minimum garanti au même rythme que l'inflation en 2024, dans l'espoir de protéger le pouvoir d'achat des travailleurs à faibles revenus.** L'augmentation de 7 % du salaire minimum décidée par le gouvernement

<sup>10</sup> Il s'agit d'une moyenne obtenue en pondérant chaque variation de prix au niveau sectoriel à deux chiffres par la part correspondante dans le total des importations tunisiennes de marchandises au cours des six premiers mois.

<sup>11</sup> Selon l'enquête sur le budget des ménages de 2021, la part de l'alimentation dans les dépenses totales est de 35,5 % pour le quintile inférieur de la répartition des revenus et de 27,2 % pour le quintile supérieur.

**FIGURE 20** • Le salaire minimum a été inférieur à l'inflation et au salaire du secteur privé pendant de nombreuses années  
(Prix et salaires nominaux, 2000=100)



Source: INS.

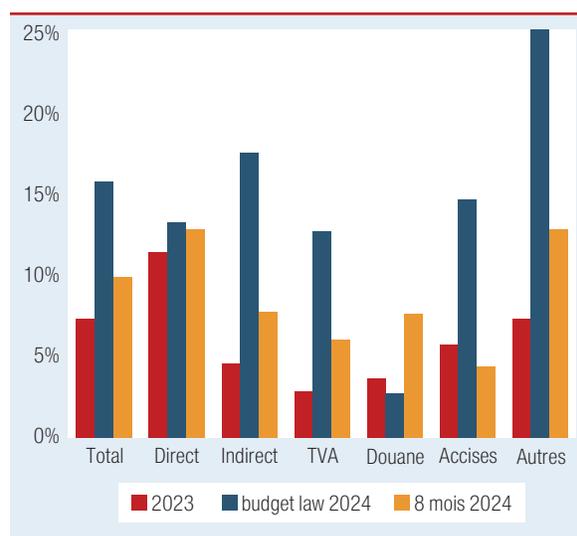
en 2024 est supérieure au taux d'inflation de septembre et alignée sur l'inflation moyenne attendue pour l'ensemble de l'année. C'est la première fois depuis 2019 que le salaire minimum ne baisse pas en termes réels. En fait, les données montrent une divergence progressive du salaire minimum par rapport à l'inflation depuis 2011, après une décennie durant laquelle le salaire minimum était indexé sur l'indice des prix à la consommation (figure 20). En conséquence, les travailleurs percevant un salaire minimum ont perdu 20 % de leur pouvoir d'achat entre 2011 et 2023. Si cette perte a probablement touché les travailleurs à faible revenu, le salarié moyen du secteur privé semble s'en être mieux sorti, son revenu ayant augmenté plus que l'inflation (et le salaire minimum), tant en 2000–10 qu'en 2011–23.

## 7. Le budget continue d'être sous pression car la faible croissance affecte les recettes fiscales

L'augmentation des recettes fiscales au cours des huit premiers mois de 2024 a été plus modeste

que prévu, affectée par le ralentissement de la croissance. Le rapport d'exécution du budget montre que les recettes fiscales ont augmenté de 10 % au cours des huit premiers mois de 2024 (15,9 % du PIB) par rapport à la même période en 2023 (15,7 % du PIB) (graphique 21). Ce chiffre est inférieur à la projection de la loi de finances 2024 (16 %, 25,6 % du PIB) mais supérieur au taux de croissance de 2023 (7 %, 23,9 % du PIB) et au taux d'inflation. La performance relativement modeste des impôts indirects, en particulier la TVA (croissance de 5 % à 4,2 % du PIB) et les droits de douanes (4 % à 0,7 % du PIB), a pesé sur les recettes fiscales globales. Cela est cohérent avec l'effet du ralentissement de la croissance, avec une baisse de la demande de consommation et d'investissement, y compris pour les importations. En revanche, les impôts directs ont montré une plus grande résilience (+16 % à 6,8 % du PIB) car leur principale composante, constituée par les impôts sur les revenus du travail, est moins sensible aux variations à court terme de la croissance. La charge fiscale bien plus élevée à laquelle sont soumis les revenus du travail par rapport aux revenus du capital continue d'être une source de distorsion et d'inégalité potentielle dans l'économie (voir partie B).

**FIGURE 21** • Les recettes fiscales ont été inférieures aux attentes au cours des huit premiers mois de 2024 (Pourcentage de variation d'une année sur l'autre)



Source: Ministère des Finances de la Tunisie

**Les autorités ont réussi à comprimer la croissance de la masse salariale qui reste cependant relativement importante comparativement à d'autres pays.** La masse salariale publique a augmenté de 4 % au cours des six premiers mois de 2024 par rapport à la même période en 2023. Alors que la Tunisie a toujours l'une des masses salariales publiques les plus élevées au monde par rapport à la taille de son économie, celle-ci est passée de 14,7 % du PIB en 2022 à 13,8 % en 2024 et de 53 % à 51 % des dépenses publiques totales. La compression relative de la masse salariale a eu lieu suite à l'accord entre le gouvernement et le syndicat (UGTT) en octobre 2022 et au gel continu des recrutements dans le secteur public. Cela a permis de contenir la croissance globale des dépenses à 8,1 % au même rythme que les subventions et les transferts (3 % du PIB). Les dépenses d'investissement sont restées constantes bien en dessous du taux des dépenses globales et leur part dans le PIB a encore diminué à 1,1 % (contre 1,2 % au premier semestre 2023). La croissance modérée des dépenses a permis de maintenir le budget en équilibre au premier semestre 2024, conformément au résultat de 2023.

Inverser la tendance à la baisse des dépenses publiques d'investissement en réorientant les dépenses récurrentes moins productives, demeure essentiel pour relancer la croissance économique.. Au cours de la dernière décennie, face au ralentissement de la croissance économique et de la création d'emplois, les gouvernements successifs ont augmenté les dépenses publiques récurrentes pour créer des emplois publics et maintenir les prix du marché des biens et services de base en dessous du niveau des coûts de revient. Ces mesures ont évincé les investissements publics, qui sont passés de 6,0 à 3,5 % du PIB entre 2016 et 2023. Il est essentiel d'inverser cette baisse des dépenses d'investissement pour relancer la trajectoire de croissance de la Tunisie.

## **8. En supposant que les conditions de sécheresse s'atténuent, nous prévoyons une reprise modérée de la croissance en 2024-25, avec des perspectives économiques qui demeurent incertaines**

**Compte tenu de la sécheresse persistante et des conditions de financement extérieur difficiles, nous prévoyons une croissance de l'économie de 1,2 % en 2024, ce qui est inférieur à nos prévisions précédentes.** Ces facteurs ont continué à affecter des secteurs clés en 2024, notamment l'agriculture, l'agro-industrie et la construction. En outre, la faible demande extérieure ainsi que la nécessité de nouvelles réformes économiques limitent encore davantage les perspectives de croissance, en particulier pour le secteur manufacturier. En même temps, le secteur agricole devrait gagner en dynamisme au cours du second semestre de 2024, compte tenu de l'augmentation attendue de la production d'huile d'olive et du climat plus humide avec l'arrivée imminente attendue de La Niña.<sup>12</sup> Cela contribue à relever les prévisions de croissance pour 2024 au-dessus de la croissance du premier semestre 2024.

**La croissance devrait augmenter modérément en 2025-26, même si les prévisions pourraient être revues à la baisse.** Nous prévoyons une croissance de l'économie de 2,2 et 2,3 % respectivement en 2025 et 2026. Cela rapprocherait l'économie de la trajectoire de croissance à long terme dont elle s'est écartée pendant la crise du Covid-19. Toutefois, ces perspectives à moyen terme sont conditionnées à une amélioration des conditions de financement et de la demande extérieure ainsi qu'à une atténuation de la sécheresse. Si les conditions de financement ne s'améliorent pas, il pourrait être difficile de garantir un apport suffisant de devises étrangères dans l'économie, ce qui pourrait entraîner des pressions sur le taux de change et les prix, et qui aurait un impact négatif sur l'activité économique et l'emploi. En outre, si la sécheresse persiste, les projections pourraient être revues à la baisse compte tenu de l'impact négatif sur l'agriculture et la balance commerciale.

**Même si la situation macroéconomique devrait se stabiliser, les finances publiques et la position extérieure de la Tunisie resteront vulnérables en l'absence de perspectives de finan-**

<sup>12</sup> Grâce à ces conditions climatiques, nous prévoyons une récolte de dattes légèrement plus élevée et potentiellement une production de céréales et de fourrage améliorée.

**cements extérieurs suffisants et de réformes.**

Le déficit budgétaire devrait diminuer quelque peu pour atteindre 6,0 % du PIB en 2024, les subventions et la masse salariale étant limitées en termes réels et les recettes fiscales devant augmenter modérément. Le DCC devrait diminuer légèrement pour atteindre 2,3 % du PIB en 2024 grâce à une croissance continue des exportations du secteur du tourisme et d'huile d'olive et à la stabilité des termes de l'échange. Les IDE devant être relativement stables et les investissements de portefeuille limités, les prêts étrangers devraient continuer d'assurer le financement du DCC. Nous nous attendons à ce que l'inflation diminue quelque peu en raison de l'écart de production post-Covid relativement important et de la progression modérée des salaires dans le secteur public suite à l'accord entre le gouvernement et l'UGTT l'année dernière. Ces conditions, associées à des réformes économiques, devraient aider la Tunisie à réduire ses déficits courants et budgétaires, assouplissant ainsi les conditions de financement.

**Le financement des déficits nécessitera des financements extérieurs significatifs et la concrétisation des réformes, pour faire face à l'important calendrier de remboursement de la dette à court terme.**

Malgré la baisse des déficits, les besoins de financement bruts en 2024–26 devraient rester supérieurs à 16 % du PIB, soit bien au-dessus du niveau de 2023 (13,8 %). Cela s'explique principalement par l'importance du service de la dette, près des deux tiers du financement devant être des amortissements, dont la majeure partie est externe.<sup>13</sup> La dépendance de la Tunisie à l'égard des sources de financement extérieures devrait être maintenue à un niveau élevé. Compte tenu de la rareté des autres apports financiers décrits ci-dessus, les prêts souverains devraient couvrir la plupart des besoins de financement extérieurs si la Tunisie souhaite limiter le risque lié à une dépendance importante à l'égard du financement monétaire du budget par les réserves.

---

<sup>13</sup> Un certain nombre d'obligations de dette arriveront à échéance dans les prochains mois, notamment une obligation de 50 milliards de yens (350 millions de dollars) en décembre prochain et une euro-obligation de 1 milliard de dollars en janvier 2025.

**TABLEAU 1 • Principaux indicateurs macroéconomiques, 2020-26**

	2020A	2021A	2022A	2023A	2024E	2025F	2026F
Croissance réelle du PIB, à prix constants du marché	-8.6	4.3	2.7	0,0	1.2	2.2	2.3
Consommation privée	-2.1	2.4	2.2	-0,6	2.4	3.8	3.5
Consommation publique	-1.0	1,5	-1.2	-2.4	1.9	1.9	-1,8
Formation brute de capital fixe	-20,0	3.2	1.8	-7.7	6.0	-0.5	3.4
Exportations, Biens et services	-20,0	11.9	17.3	10.4	0,0	4.0	4.0
Importations, Biens et services	-16,6	10.9	11.5	5.7	3.7	5.0	4.5
Croissance réelle du PIB, à prix constants des facteurs	-8,5	4.3	2.6	-0,1	1.2	2.2	2.3
Agriculture	0,4	-2.3	1.9	-16.1	8.5	5.9	5.9
Industrie	-10.4	9.8	0,7	-1.0	-3.5	-0.2	-0,3
Services	-9.1	4.1	3.4	2.7	1.9	2.6	2.6
Inflation (IPC)	5.6	5.7	8.3	9.3	7.0	6.0	5.0
Balance courante (en % du PIB)	-6.0	-6.0	-8.7	-2.6	-2.3	-2.0	-1,8
Réserves de change (milliards de dollars)	8.2	8.3	7.4	8.5	10.2	12.7	15.1
Réserves de change (mois d'importations)	5.4	4.0	4.1	4.6	4.8	5.1	5.1
Solde budgétaire global du gouvernement central (% du PIB)	-8.7	-7,6	-6.7	-6,8	-6.0	-4.3	-2,5
Solde budgétaire primaire (% du PIB)	-5.6	-4.7	-3.5	-3.1	-2.3	-0.3	1.3
Recettes fiscales (% du PIB)	25,5	25,7	28,5	27.2	28,6	27,8	28.1
Dépenses budgétaires (% du PIB)	34.2	33.3	35.2	33,9	34,8	32,9	32.0
Besoins de financement bruts du gouvernement central (% PIB)	13.3	10.9	12.7	11.9	16.4	16.9	17.4
Dette du gouvernement central (% du PIB) *	77,8	79,9	79,9	79,6	80,2	79,9	79,2
Paiements d'intérêts (sur la dette du CG ; % du PIB)	3.1	2.8	3.2	3.7	4.0	3.9	4.0

\* Les chiffres pour 2020-2024 sont basés sur les données gouvernementales ; ceux pour 2025-26 sont basés sur les prévisions des services de la Banque mondiale.

# RENDRE LE SYSTÈME FISCAL PLUS ÉQUITABLE ET PLUS EFFICACE

## Résumé

*Bien qu'insuffisantes pour couvrir les dépenses, les recettes fiscales en Tunisie sont proportionnellement plus élevées que celles de la plupart de ses pairs. Les recettes fiscales ont cru à un rythme plus rapide que celui de l'économie au cours des deux dernières décennies, principalement en raison de la croissance de l'impôt sur le revenu des personnes physiques. L'impôt sur les sociétés a quant à lui diminué, mais de nouvelles analyses de la Banque mondiale suggèrent que cette diminution n'a pas nécessairement stimulé l'investissement et l'emploi. Parallèlement, des incitations fiscales plus ciblées, telles que celles réduisant le coût de la main-d'œuvre pour les jeunes entreprises innovantes, semblent plus efficaces. Les impôts indirects restent une source importante de recettes fiscales, mais ils pourraient être plus transparents, plus équitables et plus ciblés pour limiter les externalités négatives.*

*La politique fiscale tunisienne a progressivement déplacé la charge de l'impôt direct du capital vers les revenus du travail. La charge fiscale sur les revenus du travail est alourdie par le rôle prépondérant que jouent les cotisations de sécurité sociale dans le système fiscal tunisien. Bien que l'impôt sur le revenu des personnes physiques soit progressif, la charge fiscale sur les salaires est relativement élevée, même aux niveaux des revenus modestes (formels), en raison de la structure des cotisations de sécurité sociale et des déductions. Cela augmente le coût du travail pour les employeurs, ce qui limite leur incitation à recruter de la main-d'œuvre (formellement du moins) et réduit la progressivité du système fiscal.*

*L'impôt sur le revenu du capital bénéficie de plusieurs avantages et exonérations sur diverses sources, ce qui réduit sa contribution aux recettes fiscales. En raison de cette structure fiscale, le taux d'imposition effectif du travail en Tunisie est beaucoup plus élevé que celui du capital, un écart qui est d'ailleurs le plus élevé parmi les pays en développement selon de nouvelles données. Le taux d'imposition effectif plus élevé du travail par rapport au capital est susceptible d'alimenter les inégalités de revenus.*

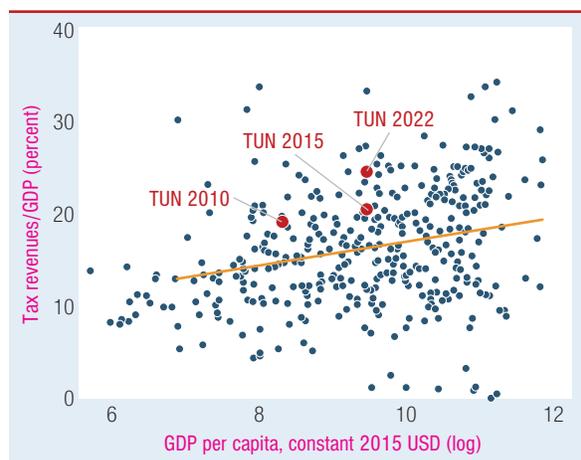
*Rééquilibrer la fiscalité entre les revenus du travail et du capital, tout en utilisant plus efficacement les impôts indirects, pourrait améliorer l'efficacité et l'équité du système fiscal tunisien. La Tunisie pourrait également taxer plus largement les émissions de carbone pour éviter de perdre des recettes lorsque ses partenaires commerciaux mettront en œuvre des taxes d'ajustement carbone, mais également afin d'internaliser efficacement les externalités négatives de la production.*

**Bien qu'insuffisantes pour suivre la croissance rapide des dépenses publiques, les recettes fiscales de la Tunisie sont supérieures à celles de la plupart de ses pairs.** La Tunisie a historiquement généré des recettes fiscales importantes par rapport aux pays ayant un niveau de revenu similaire. Compte tenu de la relation positive entre l'impôt et le revenu par habitant, le ratio recettes fiscales/PIB de la Tunisie en 2010 était d'environ 4 points de pourcentage supérieur à la moyenne des pays à niveau de revenu similaire (figure 22). Cet écart s'est encore accentué, atteignant environ 7 points de pourcentage en 2022. Avec un taux de 24,6 pour cent, la Tunisie affichait l'un des niveaux les plus élevés parmi les pays à revenu intermédiaire. Parallèlement, les recettes fiscales de la Tunisie ont été largement inférieures au niveau des dépenses publiques. Dans les années 1990, elles couvraient en moyenne 68 pour cent des dépenses, atteignant 77 pour cent pour finalement retomber à 70–71 pour cent en 2022–23, la croissance des recettes fiscales n'ayant pas pu suivre le rythme des dépenses publiques dans la période post-révolutionnaire (figure 23).

**L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été un moteur essentiel de la croissance des recettes fiscales, tandis que l'impôt**

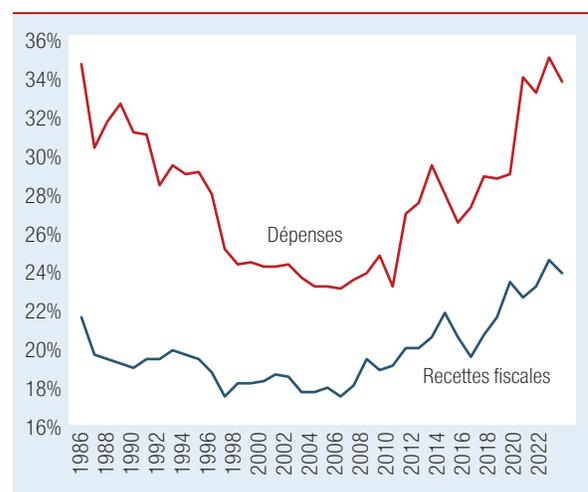
**sur les sociétés a diminué au fil des réductions des taux d'imposition, dont l'impact économique semble difficile à cerner.** Les recettes fiscales ont augmenté plus rapidement que l'économie pendant la majeure partie des dernières vingt-cinq années, passant d'un ratio recettes fiscales/PIB moyen de 18,4 pour cent dans les années 2000 à 24,0 pour cent en 2021–2023. Cette croissance s'explique en grande partie par l'augmentation rapide de l'imposition des revenus des personnes physiques (IRPP), dont la part dans le PIB a doublé au cours des deux dernières décennies, passant en moyenne de 3,6 pour cent dans les années 2000 à 7,1 pour cent en 2021-23 (figure 24). Cette augmentation est en partie due à la part croissante du secteur public dans l'emploi. Au même moment, l'impôt sur les sociétés (IS) a considérablement diminué, le taux général de l'IS ayant été réduit de 30 à 15 pour cent entre 2013 et 2021. Au cours de cette période, le ratio de l'impôt sur les sociétés par rapport au PIB est passé de 4,3 à 2,4 pour cent. Bien que cette réduction de l'IS eût notamment pour objectif d'encourager les investissements, les exportations et l'emploi, nos analyses en Tunisie suggèrent que cet instrument ne serait pas efficace (voir encadré 4). Des incitations fiscales plus ciblées semblent avoir

**FIGURE 22** • La Tunisie collecte plus de recettes fiscales que ses pairs économiques (*Ratio recettes fiscales/PIB et PIB par habitant en dollars américains constants, 2015 et 2022*)



Source : World Development Indicators.

**FIGURE 23** • L'écart entre les dépenses publiques et les recettes fiscales s'est creusé au fil du temps (*pourcentage du PIB*)



Source : ministère des Finances de la Tunisie

été plus efficaces, comme le montre l'exemple de la loi sur les start-ups (encadré 4).

**L'augmentation des recettes de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et la baisse des recettes de l'impôt sur les sociétés se traduisent par un déplacement de la charge fiscale des revenus du capital vers ceux du travail.** Cela s'explique par le fait que l'impôt sur les

salaires représentait l'essentiel de l'IRPP sur la période 2000–2019.<sup>14</sup> La part de l'IRPP dans le total des impôts en Tunisie est plus élevée que dans des

<sup>14</sup> Entre 2000 et 2019, dernière année pour laquelle nous disposons de la répartition de l'IRPP entre les salaires et les autres revenus, l'impôt sur les revenus salariaux représentait en moyenne 72 pour cent du total de l'IRPP.

#### ENCADRÉ 4 : L'HISTOIRE DE DEUX INCITATIONS FISCALES ACCORDÉES AUX ENTREPRISES

Une analyse récente de la Banque mondiale a évalué deux groupes différents d'incitations fiscales pour les entreprises en Tunisie.

Le premier est l'exonération de l'impôt sur les sociétés pour les entreprises enregistrées dans le régime dit « offshore », réservé aux entreprises exportatrices. Depuis l'instauration du régime en 1972, les entreprises offshores bénéficiaient d'une exonération totale de l'impôt sur les sociétés, ainsi que d'autres traitements de faveur, comme un régime spécial d'importation et d'exportation et la possibilité de détenir un compte bancaire en devises. Si la loi prévoyait l'exonération fiscale uniquement pour les dix premières années d'existence de la société offshore, celle-ci a été reconduite à son expiration par des lois successives, de sorte qu'elle restât en vigueur pour les décennies suivantes. À la fin de l'année 2006, les autorités ont décidé de supprimer complètement cette exonération fiscale en appliquant un taux d'imposition réduit de 10 pour cent sur les bénéfices des nouvelles sociétés offshore à partir de 2008, mais il a fallu attendre 2014 pour que le nouveau taux soit mis en application. Cette exonération a été couteuse pour le budget tunisien. Nos estimations suggèrent qu'en 2013, si les sociétés offshores avaient payé le taux général de 30 pour cent de l'impôt sur les sociétés, elles auraient généré des recettes fiscales équivalentes à 6,8 pour cent du PIB.

Nous avons étudié l'impact de cette augmentation du taux d'IS en comparant les performances économiques des entreprises offshores avant et après la réforme, avec les mêmes différences observées pour le reste des entreprises. Cette comparaison se base sur l'ensemble des entreprises enregistrées en Tunisie. La stratégie d'identification se base sur le fait que les tendances dans les secteurs offshore et onshore auraient été similaires en l'absence de réforme. Nous montrons que cette hypothèse est valable, non seulement à partir des données brutes, qui montrent des tendances pré-réforme très similaires pour les deux groupes d'entreprises, mais également à la suite de nombreux tests au niveau agrégé et au niveau des entreprises.

Les résultats suggèrent que l'augmentation du taux d'IS n'a pas eu d'impact sur les indicateurs clés de performance économique des entreprises concernées. Comme le montre la figure B2, les revenus totaux des secteurs offshore et onshore ont continué de croître à des taux très similaires avant et après la fin de l'exonération de l'IS pour les sociétés offshores. Nous obtenons également des résultats similaires pour l'emploi et la masse salariale. Les résultats sont confirmés par des régressions dynamiques qui permettent de contrôler pour les facteurs de confusion.

La deuxième évaluation porte sur l'impact d'un récent programme phare de soutien aux start-ups en Tunisie, le « Startup Act », introduit en 2019 pour promouvoir la création et la croissance d'entreprises innovantes. Notre analyse se concentre sur l'initiative « label start-up » du programme, qui attribue aux entreprises sélectionnées une désignation spéciale « start-up » leur donnant accès à une série d'avantages. Ces

**FIGURE B2 • L'augmentation de l'impôt sur les sociétés en 2014 pour les sociétés offshore n'a pas eu d'impact sur les revenus des sociétés (Chiffre d'affaires total des secteurs onshore et offshore, 2013=1)**



Source : Estimations des équipes de la Banque mondiale sur la base des données de l'INS et de Smart Capital

avantages comprennent des incitations fiscales sous forme de réductions des cotisations de sécurité sociale et d'exonérations d'impôt sur les bénéfices, un assouplissement des restrictions de change, des procédures douanières simplifiées et également – pour les entreprises de moins d'un an – un salaire à un maximum de trois fondateurs.

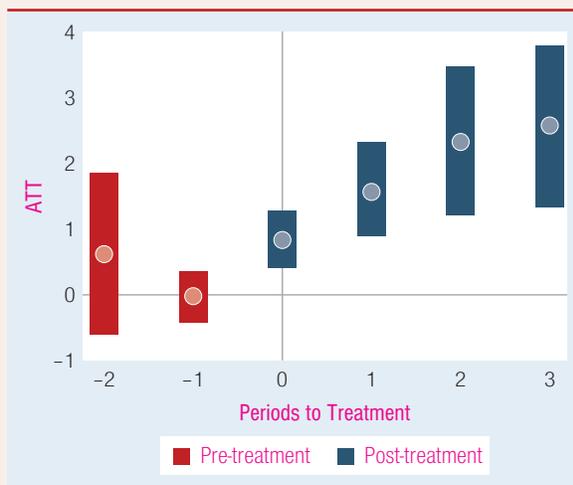
L'analyse, qui couvre les candidatures de mars 2019 à décembre 2021, comprend 466 entreprises qui ont postulé pour le label. Nous utilisons une méthode de doubles différences, comparant les performances des candidats retenus avant et après avoir reçu le label avec celles des entreprises qui ont postulé mais n'ont pas été sélectionnées. Pour atténuer le biais de sélection, nous utilisons des données détaillées sur le processus de sélection du programme pour identifier les nouveaux entrants acceptés et les rejets. Les candidatures sont évaluées par un comité de 9 personnes, où les entreprises ayant obtenu cinq votes d'approbation (rejet) ou plus sont sélectionnées (rejetées) immédiatement, tandis que les autres entreprises passent à une étape de pitch pour une évaluation plus approfondie. Les entreprises qui passent à l'étape du pitch sont sans doute plus similaires les unes aux autres que celles immédiatement acceptées ou rejetées. Par conséquent, nos principales analyses se concentrent sur ces 118 entreprises, en comparant les résultats de celles qui ont obtenu le label à celles qui n'ont pas réussi à l'obtenir à la suite de l'étape du pitch.

Notre principale conclusion est que la participation au programme favorise la survie et la création d'emplois. Un à trois ans après l'entrée dans le programme, les entreprises labellisées ont 11 points de pourcentage (pp) de plus de chances de survivre. Les entreprises traitées augmentent en moyenne leur nombre d'employés de 169 pour cent et leur masse salariale de 142 pour cent (figure B3).

Les résultats sont conformes aux résultats d'une enquête menée auprès d'investisseurs internationaux, qui montrent que les incitations fiscales sont des facteurs secondaires dans la décision des entreprises d'investir et de recruter, par rapport à d'autres caractéristiques principales des pays, telles que la stabilité politique et économique, un cadre réglementaire transparent, la disponibilité des compétences, la qualité des infrastructures et la taille du marché local.<sup>a</sup> Toutefois, pour certaines catégories d'entreprises, des incitations fiscales ciblées réduisant les coûts de la main-d'œuvre plus jeunes et plus innovantes, pourraient s'avérer efficaces pour stimuler la croissance, notamment lorsqu'elles sont associées à d'autres types d'aides aux entreprises.

<sup>a</sup> Voir par exemple, Banque mondiale (2017) « Global investment competitive report 2017/2018: Foreign investor perspectives and policy implications » et ONUDI (2011) « Africa investor report »

FIGURE B3 • Le label Start-up a augmenté l'emploi  
(Effet moyen du traitement sur les entreprises bénéficiant du programme, en points log)



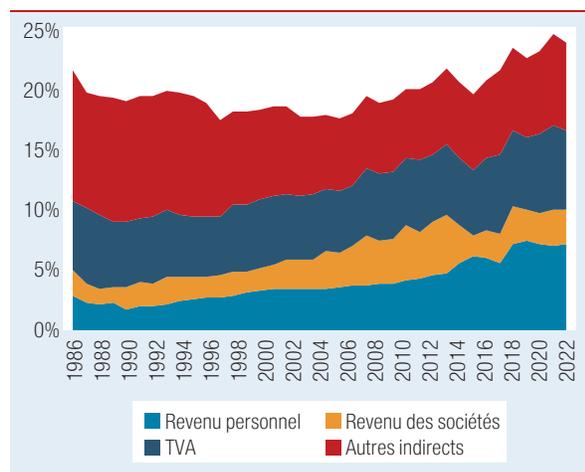
Source : Estimations des équipes de la Banque mondiale sur la base des données de l'INS et de Smart Capital

pays comparables ainsi que dans d'autres régions en développement, notamment l'Amérique latine et les Caraïbes (ALC) et l'Asie, et est similaire à celle des pays de l'OCDE (graphique 25). À l'inverse, la part de l'IS dans le total des impôts en Tunisie est la plus faible parmi ces mêmes pays.

**Les impôts indirects demeurent une source importante de recettes fiscales, mais ils pourraient être plus transparents, plus équitables et plus ciblés pour traiter les externalités négatives.**

**tives.** Le rôle des impôts indirects a diminué par rapport aux pics atteints à la fin des années 1980 et du début des années 1990, lorsqu'ils représentaient environ quatre cinquièmes des recettes fiscales globales et 15,8 pour cent du PIB. Ils restent toutefois importants représentant, en 2021–2023, 58,5 pour cent de l'ensemble des impôts et 14,0 pour cent du PIB (figure 24). La taxe sur la valeur ajoutée (TVA) reste l'impôt indirect le plus important, représentant environ la moitié du total des impôts indirects, soit

**FIGURE 24** • L'impôt sur le revenu des personnes physiques a été le moteur de la croissance des recettes fiscales (Type de recettes fiscales en pourcentage du PIB)

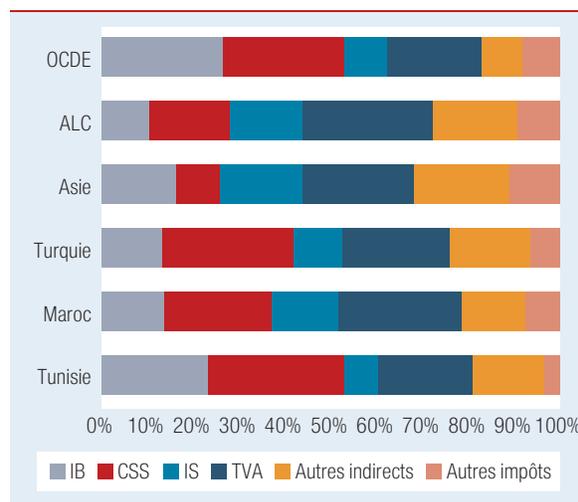


Source : Ministère des Finances de la Tunisie

6,8 pour cent du PIB.<sup>15</sup> La TVA comprend plusieurs exonérations dont l'impact sur la TVA payée et sur les prix reste incertain. En effet, la TVA reste intégrée dans les prix à la consommation finale par le biais des liens d'inputs-outputs, ce qui peut créer un effet domino tout au long de la chaîne d'approvisionnement (taxe sur taxe). En outre, diverses activités bénéficient de taux de TVA réduits (7 et 13 pour cent, inférieurs au taux général de 19 pour cent), qui sont parfois régressifs car ils touchent à la consommation des ménages les plus aisés, comme les hôtels et les restaurants. Les taxes sur les produits pourraient également être utilisées plus efficacement pour lutter contre les externalités négatives, notamment environnementales et sanitaires (les taxes sur les carburants de transport et sur le tabac sont faibles par rapport aux normes internationales).

**La charge fiscale sur les revenus du travail est alourdie par le rôle disproportionné que jouent les cotisations de sécurité sociale (CSS) dans le système fiscal tunisien.** Ces cotisations financent directement le système de sécurité sociale et ne font donc pas partie du budget du gouvernement central. Cependant, pour les salariés, qui représentent l'essentiel de la CSS, les cotisations sont transférées à la fois

**FIGURE 25** • La Tunisie s'appuie davantage que d'autres pays sur la fiscalité des revenus du travail (Pourcentage de l'impôt total en 2021, par source)



Source: OCDE

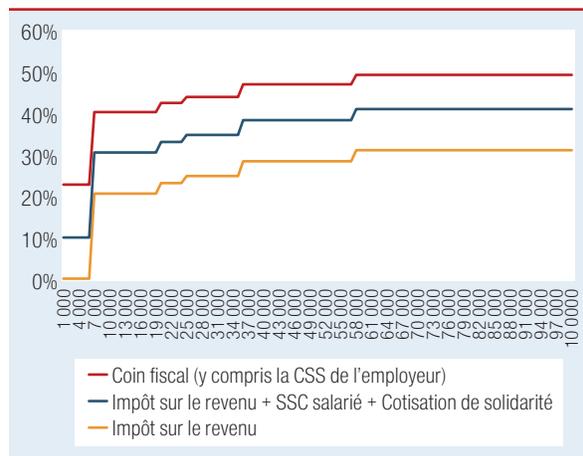
par l'employé et par l'employeur sous forme de part du salaire de l'employé. Par conséquent, elles agissent effectivement comme un impôt sur les revenus du travail ainsi que sur l'emploi dans les entreprises. En 2021, la CSS représentait 9,7 pour cent du PIB et 29,7 pour cent du total des impôts, soit plus que dans des pays comparables, comme le Maroc et la Turquie, ainsi que la moyenne dans l'ALC, l'Asie et l'OCDE (figure 25).<sup>16</sup> En raison du poids important de l'IRPP et de la CSS, les impôts indirects, y compris la TVA, ont un poids relativement faible dans la fiscalité totale en Tunisie.

**Bien que l'impôt sur le revenu des particuliers soit progressif, la charge fiscale sur les revenus des salaires est relativement élevée surtout à cause des CSS élevés, même pour les niveaux de revenus les plus faibles, ce qui augmente le coût du travail pour l'employeur.** Comme dans les sys-

<sup>15</sup> Cela place la Tunisie dans le 40e percentile supérieur des pays en termes de ratio TVA/PIB, bien que légèrement en dessous de comparateurs comme le Maroc et la moyenne de l'OCDE.

<sup>16</sup> Malgré l'empreinte importante de la CSS, le système de sécurité sociale est en déficit structurel en Tunisie, restant une source de pression budgétaire et de risque fiscal.

**FIGURE 26 • Le système fiscal tunisien crée un écart entre le coût du travail pour l'employeur et le salaire perçu par l'employé**  
(Coin fiscal marginal en pourcentage du salaire, selon les niveaux de salaire dans TD, règles 2023)



Source : Estimation des équipes de la Banque mondiale à partir des données du ministère des Finances tunisien

tèmes standard, le taux de l'IRPP est progressif, avec un impôt nul jusqu'à 5 000 DT par an, puis quatre taux augmentant avec le niveau de revenu, passant de 26 pour cent à 35 pour cent pour les revenus supérieurs à 50 000 DT. Cependant, la CSS s'applique, à différents degrés, à toutes les tranches de revenu, y compris les revenus soumis à un impôt nul sur les revenus. En outre, la loi de finances 2018 a instauré une contribution de solidarité, de nouveau augmentée avec la loi de finances 2023, s'appliquant là encore à des degrés différents à tous les niveaux de revenu. Avec l'IRPP, ces cotisations génèrent une différence significative entre le coût du salarié pour l'employeur et le salaire perçu par le salarié même à un faible niveau de revenu (appelé coin fiscal). Pour les salariés gagnant moins de 5 000 DT par an, qui sont exonérés de l'IRPP, ce coin fiscal est de 23 pour cent, puis il augmente fortement même pour des niveaux de revenus relativement bas (figure 26). Par exemple, le coin fiscal marginal pour les salariés gagnant 8 000 DT par mois est de 41 pour cent. Cette structure augmente le coût de la main d'œuvre pour les employeurs, ce qui pourrait décourager les incitations à l'embauche et réduire les salaires. De plus, le système de déduc-

tions de l'IRPP limite la progressivité de l'IRPP, y compris la déduction de 10 pour cent jusqu'au plafond de 2 000 DT et la déduction fixe pour le conjoint et les enfants, qui profite davantage aux ménages les plus riches dans l'ensemble.

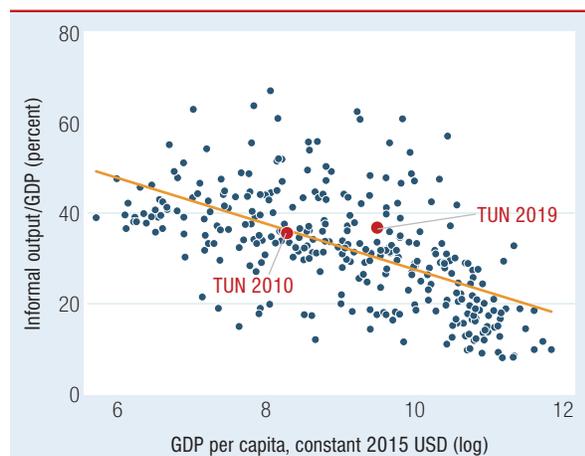
**Le coût élevé de la main d'œuvre imposé par le système fiscal incite davantage les entreprises à rester informelles et/ou à sous-déclarer leurs revenus, leurs bénéfices et leurs salaires.** Le niveau élevé de l'impôt sur le travail a contribué à inciter les entreprises à rester informelles et/ou à abuser des avantages du régime d'auto-entrepreneur, qui ne nécessite pas de comptabilité détaillée.<sup>17</sup> Cela explique en partie la part plus importante de l'économie informelle en Tunisie par rapport à d'autres pays ayant un PIB par habitant similaire. La production informelle était estimée à 37,6 pour cent du PIB en 2019, contre 35,6 pour cent en 2010 qui était un taux « normal » en comparaison internationale relativement au PIB par habitant (figure 27).<sup>18</sup> Les changements récents apportés au régime des auto-entrepreneurs (simplification, création d'une plateforme en ligne et nouvelles exigences en matière de tenue de registres) devraient encourager une meilleure gestion des entreprises et faciliter le suivi/audit. Cependant, des cas de non-conformité importants sont encore probables et les avantages importants du régime des auto-entrepreneurs par rapport au régime des sociétés en termes d'impôts sur le travail peuvent inciter les entreprises à rester de petite taille et/ou à sous-déclarer leurs revenus pour rester dans la limite du seuil d'auto-entrepreneur (75 000 TND).

**L'impôt sur les revenus du capital bénéficie de plusieurs concessions et exonérations sur diverses sources, ce qui réduit davantage sa contribution aux recettes fiscales.** En plus de

<sup>17</sup> Le régime de l'auto-entrepreneur s'applique aux entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 75 000 DT (24 000 USD) — contre 100 000 DT jusqu'en 2020 — et permet le paiement d'un impôt sur les revenus déclarés (3 pour cent jusqu'en 2020, 0,5 pour cent ensuite) et un régime CSS avantageux.

<sup>18</sup> Ce modèle est basé sur un modèle à indicateurs multiples et causes multiples (MIMIC), développé par Elgin, C., MA Kose, F. Ohnsorge et S. Yu (2021). « Understanding Informality », CEPR Discussion Paper 16497, Centre for Economic Policy Research, Londres.

**FIGURE 27 • L'économie informelle relativement importante de la Tunisie (pourcentage et dollars US constants de 2015 en log)**



Source : Estimations des 2quipe de la Banque mondiale sur la base des indicateurs de développement dans le monde et Elgin, C., MA Kose, F. Ohnsorge et S. Yu (2021). « Understanding Informality », CEPR Discussion Paper 16497, Centre for Economic Policy Research, Londres.

la faible imposition des bénéfices des sociétés, les revenus du capital bénéficient également de multiples avantages et exonérations, qui réduisent considérablement leur charge fiscale réelle. Par exemple, la distribution de dividendes inférieurs à 10 000 TND est exonérée d'impôts, de même que les plus-values sur les fonds communs de placement sont exonérées d'impôt pour les particuliers. Les fonds d'investissement sont également comparativement avantagés sur le plan fiscal, car les rendements annuels de ces fonds sont imposés au taux préférentiel de 15 pour cent, tandis qu'il n'y a pas d'imposition supplémentaire sur la distribution à l'investisseur individuel. Le logement bénéficie d'un régime fiscal particulièrement avantageux. L'impôt foncier récurrent reste très limité, malgré l'introduction récente d'un impôt sur la propriété immobilière (voir ci-dessous). Les plus-values et les loyers imputés ne sont pas imposés pour les biens résidentiels occupés par leur propriétaire, tandis que les plus-values pour les biens résidentiels loués sont imposées à un taux préférentiel de 10 pour cent. Le régime avantageux des plus-values se reflète dans ses faibles recettes fiscales, qui ne représentent que 0,2 pour cent des recettes fiscales globales, l'une

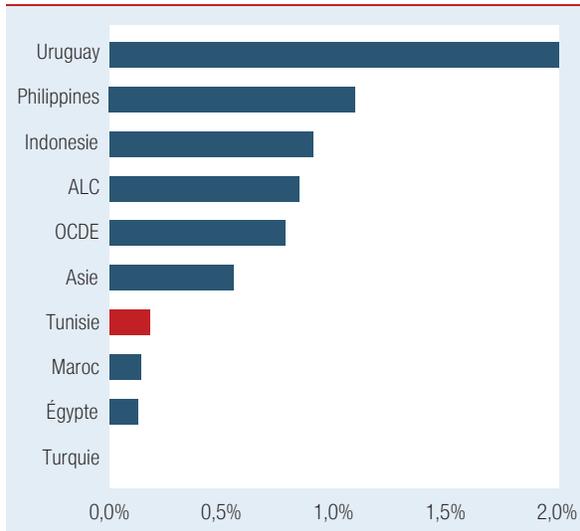
des parts les plus faibles parmi les pays de comparaison (graphique 28).

**Les revenus du capital sont également imposés différemment selon les sources, ce qui accroît probablement les inégalités de revenus et réduit l'efficacité de l'allocation du capital.** Le système de déductions et de taux réduits appliqué aux différentes options d'épargne génère un traitement fiscal asymétrique entre les sources de revenus du capital. On peut le constater en calculant les taux d'imposition effectifs marginaux (TEM) pour une gamme d'options d'épargne différentes pour un salarié à revenu moyen soumis à un taux d'imposition de 26 pour cent (dans la tranche de revenu 30 000–50 000).<sup>19</sup> Comme l'illustre la figure 29, les taux d'imposition effectifs varient considérablement selon les options d'épargne, avec les dépôts bancaires, les obligations et les actions dont les rendements sont entièrement distribués chaque année, étant les actifs les plus taxés. Ce traitement fiscal asymétrique des sources de revenus du capital peut permettre aux contribuables les plus riches, mieux informés, de trouver des options d'épargne plus favorables en termes de fiscalité, ce qui pourrait potentiellement creuser encore plus les inégalités. Cela pourrait également affecter les décisions d'allocation de portefeuille, faussant ainsi l'allocation du capital qui serait de moins en moins basée sur les réalités du marché, ce qui soulève des inquiétudes en termes d'efficacité.

**En raison de cette structure fiscale, le taux d'imposition effectif sur les revenus du travail en Tunisie est plus élevé que sur les revenus du capital, une différence par ailleurs importante par rapport aux normes internationales, ce qui**

<sup>19</sup> Conformément à la méthodologie de l'OCDE (2018) « Fiscalité de l'épargne des ménages », les METR prennent en compte un épargnant qui envisage d'investir une unité monétaire supplémentaire dans l'un des nombreux actifs. L'approche suppose un taux de rendement réel avant impôt fixe et calcule le taux de rendement réel après impôt minimum qui, à la marge, rendra l'épargne rentable. Le METR est ensuite calculé comme la différence entre les taux de rendement avant et après impôt divisée par le taux de rendement avant impôt. Dans ce cas, le modèle suppose un taux d'inflation de 5 %.

**FIGURE 28** • Le taux d'imposition des plus-values est relativement bas en Tunisie (Recettes fiscales provenant des plus-values en pourcentage des impôts globaux en 2021)

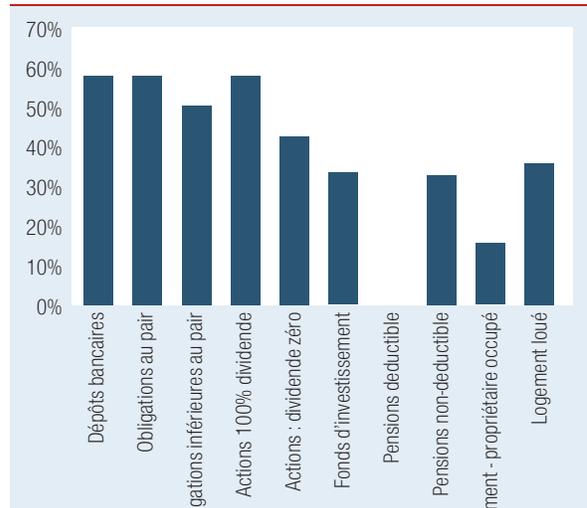


Source : OCDE

**suscite des inquiétudes en matière d'inégalités.**

D'après les calculs d'une étude récente, la Tunisie présente le différentiel de taux d'imposition du capital et du travail le plus élevé parmi les pays en développement pour lesquels des données sont disponibles (figure 30). Le taux d'imposition du travail (y compris les cotisations de sécurité sociale) est de 13,4 points de pourcentage supérieur à celui du capital. À titre de comparaison, au Maroc, les taux d'imposition sont égalisés et en Égypte, l'écart est légèrement négatif (-2 points de pourcentage). Pour illustrer la différence, considérons par exemple un salaire brut de 3500 DT (1 200 USD) par mois. Compte tenu des tranches actuelles d'impôt sur le revenu des personnes physiques, l'impôt moyen sur le revenu de ce salaire (17,3 pour cent) serait plus élevé que l'impôt actuel sur les bénéfices des sociétés (15 pour cent). Comme les personnes à revenus élevés ont tendance à percevoir principalement des revenus du capital, tandis que les personnes moins aisées dépendent davantage des revenus du travail, le taux d'imposition effectif plus élevé sur le travail par rapport au capital est susceptible d'alimenter les inégalités de revenus.

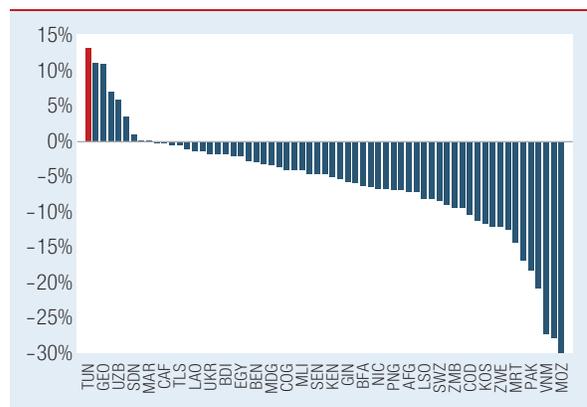
**FIGURE 29** • La Tunisie impose différemment les différentes options d'épargne (Taux d'imposition effectifs marginaux selon les types d'actifs, règles 2023)



Source : Calculs des services de la Banque mondiale selon la méthodologie de l'OCDE (2018) « Taxation de l'épargne des ménages »

**L'introduction récente d'un impôt foncier représente un progrès important, même si des efforts supplémentaires restent à faire pour réta-**

**FIGURE 30** • La Tunisie taxe beaucoup moins les revenus du capital que ceux du travail (Différence de taux entre l'imposition des revenus du travail et du capital, en points de pourcentage, vers 2017)



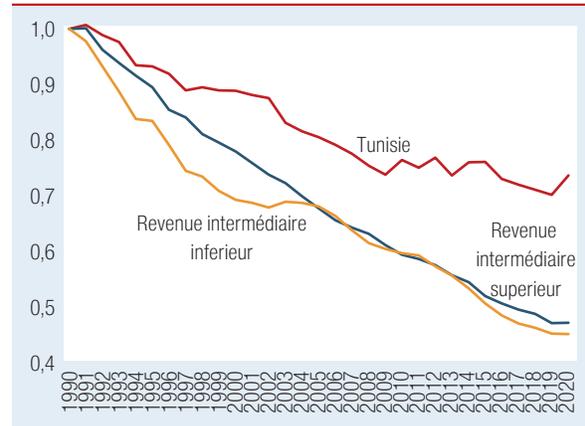
Source : Estimations des équipes de la Banque mondiale sur Bachas, P., Fisher-Post, MH, Jensen, A. et Zucman, G. (2022). « Globalization and factor income taxation » (n° w29819). National Bureau of Economic Research.

**blir l'équilibre entre l'imposition des revenus du travail et celle des revenus du capital.** L'introduction d'une taxe foncière annuelle en 2023 a été un pas dans la bonne direction, même si sa portée est limitée et qu'elle se heurte à des obstacles dans sa mise en œuvre. Premièrement, elle s'applique à un ensemble relativement restreint d'actifs, car elle ne comprend que les actifs immobiliers évalués à plus de 3 millions de dinars tunisiens (environ 1 million de dollars américains), qui ne sont pas une résidence principale et ne sont pas utilisés à des fins commerciales. Deuxièmement, le taux (0,5 pour cent) s'applique à la valeur commerciale des actifs, qui est difficile à déterminer en l'absence d'un cadastre fiscal fonctionnel.

**La Tunisie pourrait taxer plus systématiquement les émissions de carbone de la production, tout en protégeant les ménages vulnérables.**

Les pays qui commencent à introduire des droits de douane sur les importations en fonction de leur intensité carbone incitent les pays en développement à augmenter les taxes sur les émissions de carbone. Cela s'applique également à la Tunisie, car son principal partenaire commercial, l'UE, va bientôt imposer un droit de douane à l'importation pour combler l'écart entre le prix du carbone des importations et celui de la production nationale, dénommé « mécanisme d'ajustement carbone aux frontières » (MACF). Dans une démarche positive, la Tunisie a augmenté les taxes sur les carburants et les véhicules à moteur en 2023.<sup>20</sup> Cependant, en prenant en compte le soutien du gouvernement aux prix des carburants et de l'électricité, la Tunisie continue de subventionner les combustibles fossiles, dont le prix reste inférieur à celui de la plupart des pays comparables.<sup>21</sup> De plus, la Tunisie ne taxe pas les activités de production en fonction de leurs émissions de carbone. Les taxes existantes sur les combustibles fossiles pourraient être absorbées dans une taxe plus systématique sur les émissions issues de la production. Cette taxe sur le carbone permettrait à la Tunisie d'éviter de perdre des recettes fiscales que ses producteurs devraient sinon payer à l'UE et elle peut aussi internaliser les externalités environnementales négatives de la production de manière efficace. Cela pourrait également aider la Tunisie à accélérer la réduction de l'intensité carbone de son économie, qui est à la traîne

**FIGURE 31 • La Tunisie a moins réduit son intensité carbone du PIB que les autres pays (Émissions totales de gaz à effet de serre (kt d'équivalent CO<sub>2</sub>) pour 1 million de PIB (en dollars constants de 2015)). 1990 = 1)**



Source : World Development Indicators.

par rapport à d'autres pays à revenu intermédiaire (figure 31). Plusieurs pays ont commencé à mettre en œuvre une taxe carbone, notamment parmi les pays à revenu intermédiaire, comme l'Afrique du Sud, le Chili et le Costa Rica. Une partie des recettes générées par cette taxe pourrait être utilisée pour protéger les ménages vulnérables qui pourraient être affectés négativement par cette taxe.

**Pour accroître l'efficacité et l'équité du système fiscal, la Tunisie pourrait réformer les impôts directs et indirects, à travers une stratégie élaborée avec les citoyens, les travailleurs et le secteur privé.** Le renforcement des impôts fonciers, l'introduction d'une taxe carbone de grande envergure, la révision des exonérations et des taux réduits de l'impôt sur le revenu du capital ainsi que du taux de l'impôt sur les sociétés, la réduction de l'imposition effective

<sup>20</sup> La Loi de Finances 2023 a instauré les augmentations suivantes : de 0,01 à 0,05 TD/litre pour l'essence ; de 0,02 à 0,1 TD/litre de gasoil50 ; 1 à 5 TD/tonne de carburant, GPL ; 2 à 10 TD/tonne pour le charbon ; de 0,01 à 0,05 TD/kilowattheure d'électricité.

<sup>21</sup> Banque mondiale (2023) « Rapport sur le changement climatique et le développement en Tunisie ».

des revenus du travail pour les contribuables à faible revenu et l'augmentation de la progressivité de l'impôt sur les revenus des personnes physiques et du CSS pourraient contribuer grandement à rendre le système fiscal plus juste et plus efficace, tout en luttant contre l'informalité. Dans la loi de finances 2025, la Tunisie a commencé à résoudre certaines de ces questions, notamment à travers des réformes des régimes de l'IRPP et l'IS.<sup>22</sup> Cela pourrait s'accompagner d'une utilisation plus efficace de la fiscalité indirecte pour atteindre des objectifs sociaux et économiques, par exemple en augmentant le recours aux taxes liées à la santé et à l'environnement et en supprimant les taux réduits de TVA visant les biens et services consommés par les ménages les plus aisés.<sup>23</sup> En même temps, la Tunisie pourrait renforcer son administration fiscale pour élargir l'assiette fiscale, réduire l'informalité et garantir que chacun paie sa juste part d'impôts. À cette fin, il pourrait être utile d'améliorer ses capacités informatiques afin d'utiliser les mégadonnées provenant de différentes sources externes (p. ex., banques, juridictions étrangères). Pour atteindre les objectifs

politiques ciblés il faudrait également que l'État dialogue de manière transparente et inclusive auprès des citoyens, des travailleurs et du secteur privé.

---

<sup>22</sup> La loi de finances 2025 de la Tunisie révisé les différents taux d'imposition, notamment l'impôt sur le revenu des personnes physiques et l'impôt sur les sociétés. La loi abaisse le taux de l'impôt sur le revenu des personnes physiques dont le revenu annuel se situe entre 5 000 et 20 000 DT, tandis qu'elle augmente les taux pour les personnes dont le revenu est supérieur à 20 000 DT, le taux marginal le plus élevé de l'impôt sur le revenu des personnes physiques (pour les revenus supérieurs à 50 000 DT par an) étant porté de 35 à 40 pour cent. Elle relève également le taux général de l'impôt sur les sociétés de 15 à 20 pour cent pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est compris entre 5 et 20 millions de DT, et de 15 à 25 pour cent pour les entreprises dont le chiffre d'affaires est supérieur à 20 millions de DT.

<sup>23</sup> Dans la formulation des politiques fiscales, le gouvernement pourrait utiliser des simulations pour estimer les répercussions des changements de politique envisagés sur les recettes fiscales et sur les ménages à différents niveaux des revenus.





**LA BANQUE MONDIALE**

1818 H Street, NW  
Washington, DC 20433